

# Québec veut déménager les profs de cégep de régions «là où il y a des étudiants»



**CHARLES LECAVALIER**

Jeudi, 30 avril 2015 16:55

MISE à JOUR Jeudi, 30 avril 2015 16:59

**Les professeurs qui enseignent devant des classes vides dans les cégeps de régions devront déménager en ville pour conserver leur emploi, dit François Blais.**

«La population comprend très bien; on veut s'assurer que les gens travaillent. S'il n'y a plus d'élèves dans leur classe, on veut s'assurer que les professeurs puissent se réaliser professionnellement dans un autre cégep», a lancé le ministre de l'Éducation jeudi lors de l'étude des crédits budgétaires.

Le gouvernement prévoit que les collèges de région subiront une baisse d'effectifs étudiants de 13 % sur cinq ans. Pour «passer à travers de cette diminution», M. Blais souhaite que les «enseignants pour lesquels il n'y a plus de jeunes dans la classe» aillent «enseigner là où il y a des élèves dans les classes.

Le Journal rapportait en janvier que dans ses offres, le comité patronal de négociation des collègues (CPNC) souhaite revoir certaines modalités relatives à la sécurité d'emploi, au remplacement et au processus de mise en disponibilité.» Le comité veut faire sauter la limite existante de déplacement d'un professeur de 50 kilomètres et souhaite «déployer les professeurs» qui n'ont pas de charge de cours «sur le territoire.»

En 2020, il devrait avoir 19 000 étudiants de moins dans les classes des collèges du Québec, estime la Fédération des cégeps, qui souligne que la baisse d'achalandage «va frapper les régions de façon plus forte.»

En contrepartie, le ministre de l'Éducation étudie la possibilité de mettre en place de «petits mécanismes» pour «faciliter la situation budgétaire» des cégeps de région, a dit François Blais, questionné par la CAQ, Québec solidaire et le PQ sur l'avenir de ces «pôles très importants» pour les communautés éloignées.

## «Ils ferment les régions»

De son côté, le député péquiste de Lac-Saint-Jean Alexandre Cloutier s'indigne de cette attaque «irresponsable» contre les régions du Québec. À son avis, les cégeps de Saint-Félicien, Gaspé, Matane et même Trois-Rivières sont menacés. «Ce ne sont pas les profs qui doivent partir, c'est les étudiants qui doivent revenir.» Le candidat à la direction du PQ souhaite que ces Cégeps se dotent de programmes exclusifs pour attirer davantage d'élèves.

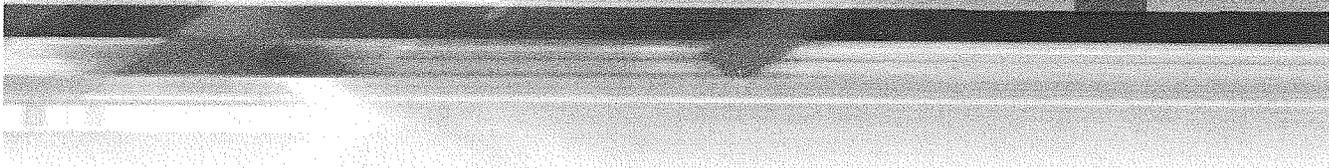
**Vous désirez réagir à ce texte dans nos pages Opinions?**

Écrivez-nous une courte lettre de 100 à 250 mots maximum à l'adresse suivante: [opinions@quebecormedia.com](mailto:opinions@quebecormedia.com)

---

-2-

# RAPPORT DE RECHERCHE DE L'IRÉC



## Le Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : un actif de premier plan pour l'économie et le développement régional

François L'Italien

Jean-François Spain

AVRIL 2015

### Notices biographiques

Chercheur pour l'IRÉC, **François L'Italien** détient un doctorat en sociologie de l'Université Laval, où il est professeur associé. Il a réalisé un stage d'études doctorales en économie des institutions à l'Université de Toulouse-I. Il est membre du Groupe de recherche en économie de la forêt (GRÉFOR) et membre du Collectif d'analyse de la financiarisation du capitalisme avancé (CAFCA).

Enseignant au Cégep de la Gaspésie et des Îles, **Jean-François Spain** détient une maîtrise en gestion de projet. Il a publié des travaux sur le modèle patrimonial de gestion des ressources naturelles en Gaspésie et coordonne le Forum régional Gaspésie 21<sup>e</sup> siècle.

### Remerciements

Les auteurs remercient Oscar Calderon et Robert Laplante pour leur précieuse collaboration.

© Institut de recherche en économie contemporaine

978-2-923203-46-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2015

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2015

IRÉC, 1030, rue Beaubien Est, bureau 103, Montréal, Québec H2S 1T4

# Faits saillants

## 1. Le contexte régional du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CGÎM)

- Selon les données disponibles, la région fait face à un déclin continu de sa population depuis la fin des années 1980. De 1986 à 2001, la région a perdu un peu plus de 14 % de sa population, un rythme de décroissance qui s'est atténué au début des années 2000, avec une diminution de 5 % entre 2001 et 2013;
- Ce déclin démographique soulève plusieurs défis pour une institution d'enseignement comme le CGÎM, à commencer par celui du recrutement des effectifs étudiants. À ce titre, le portrait statistique de l'évolution de la population régionale des jeunes de 19 ans et moins, qui constitue la tranche d'âge directement associée à l'entrée au collégial, est préoccupant;
- En effet, lorsque l'on ventile les données concernant l'évolution de la démographie régionale au cours de la dernière décennie, on constate que la proportion de cette tranche d'âge est passée de 23 % de la population régionale en 2001 à 17 % en 2013, soit une diminution de 6 % (ISQ, 2014). À titre comparatif, la proportion moyenne des 19 ans et moins au sein de la population québécoise est passée de 24 % en 2001 à 21 % en 2013, soit une diminution de 3 %. Il existe donc au cours de cette période un déficit démographique net de 3 % chez les jeunes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- La migration interrégionale des jeunes est un facteur clef dans l'explication de ce déficit démographique. En effet, la région a enregistré, entre 2001 et 2013, des soldes migratoires négatifs importants pour les groupes d'âge 15-19 ans et 20-24 ans. De toutes les tranches d'âge, il s'agit de celles dont les soldes négatifs sont les plus prononcés dans la région. Il existe donc une problématique régionale de rétention des jeunes;
- La situation économique de la région est susceptible d'expliquer une part importante de ce départ des jeunes. Dotée d'une structure économique axée historiquement sur l'extraction des ressources naturelles, la région a été durement éprouvée par le déclin des industries halieutique, minière et forestière. En dépit du développement des secteurs éolien et récréotouristique, qui ne peuvent à eux seuls charpenter l'économie régionale, la situation a continué de se détériorer : de 2011 à 2013 seulement, la région a vu le taux de chômage de sa population augmenter de 12,4 % à 16,2 %. À court terme, des investissements, comme le projet contesté de cimenterie à Port-Daniel, pourraient mitiger ces pertes;
- Dans ce contexte, le poids économique du secteur des services n'a eu de cesse de croître dans l'évolution de l'économie régionale, poids qui pourrait être amenuisé par les récentes coupures dans l'administration publique régionale. À ce titre, le CGÎM est devenu l'un des principaux employeurs de la région, avec plus de 1,4 % de tous les emplois de la région en 2014;

## 2. L'impact économique du CGÎM dans la région

- Ce Cégep est un acteur économique majeur dans la région, dont l'importance a augmenté au cours des dernières années. Employant 514 personnes, le CGÎM opère quatre campus, présents dans autant de municipalités de la région (Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Grande-Rivière et Carleton). Il couvre ainsi une part importante du vaste territoire régional, dont la densité de population est l'une des plus faibles au Québec (moins de 5 hab./km<sup>2</sup>). Il s'agit d'une contrainte géographique de taille avec laquelle le CGÎM doit composer, malgré les compressions budgétaires;
- En étant présent sur les lieux stratégiques de la région, le CGÎM offre une infrastructure d'enseignement postsecondaire accessible, universelle et de qualité. La présence de cette institution offrant des programmes d'enseignement préuniversitaires et une diversité de programmes de formation professionnelle contribue au dynamisme socioculturel et entrepreneurial de la région. Nous pouvons aussi faire l'hypothèse que le CGÎM exerce une capacité d'attraction qui limite moyennement le départ des jeunes de la région vers l'extérieur, ce qui est susceptible d'avoir un impact positif sur l'économie de la région;
- Le CGÎM joue un rôle de premier plan dans la formation professionnelle associée aux principaux créneaux de développement économique de la région, soit l'industrie récréotouristique (technique en tourisme d'aventure), le secteur halieutique (École des pêches et de l'aquaculture de Grande Rivière), et la filière éolienne (CCTT TechnoCentre éolien de Gaspé). L'expertise développée dans ces deux derniers centres donne à la région des capacités d'innovation et d'attraction qui lui sont propres : l'industrie éolienne, qui englobe la Gaspésie, les Îles et la MRC de Matane, aura besoin de plus de 320 nouveaux travailleurs d'ici 2018, en plus d'offrir le potentiel de développement d'une filière énergétique renouvelable;
- Sur un total de dépenses de près de 33 millions \$ pour l'année 2013-2014, le CGÎM disposait d'une masse salariale de plus de 24 millions \$, soit près de 74 % des dépenses totales. Selon les résultats de la simulation, les dépenses de consommation associées à ces salaires ont généré près de 131 emplois directs et indirects, en plus de contribuer à hauteur de 11 millions \$ au PIB régional, qui est d'environ 2,8 milliards \$. Cela fait du CGÎM un important contributeur à l'économie régionale;
- Quant aux entrées fiscales, les dépenses en consommation associées à cette masse salariale ont généré, en impôts, plus de 2,5 millions \$ pour le gouvernement du Québec et près d'un million \$ pour le gouvernement canadien. De plus, près d'un million \$ a été perçu en diverses taxes par le Québec et plus de 600 000 \$ par le gouvernement fédéral.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
Le rapport de recherche .....	2
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>Portrait socio-économique de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine</b> .3	
1.1 Caractéristiques territoriales et démographiques .....	3
1.2 Structure et activité économique régionale .....	8
1.3 Conditions de vie socio-économiques .....	12
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>L'impact économique régional du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine</b> 19	
2.1 Portrait d'ensemble du CGÎM et de ses composantes .....	19
2.1.1 Des initiatives de consolidation qui portent leurs fruits .....	22
2.1.1.1 Le programme de tourisme d'aventure .....	22
2.1.1.2 Le recrutement à l'international .....	23
2.1.1.3 L'enseignement à distance .....	23
2.1.1.4 Les ententes de mobilité étudiante interrégionale .....	24
2.1.2 Des Centres collégiaux de transfert de technologie axés sur le développement de l'économie territoriale .....	24
2.2 Analyse de l'impact économique du CGÎM .....	27
2.2.1 Méthodologie .....	27
2.2.2 Les retombées économiques du CGÎM .....	28
<b>Conclusion</b> .....	<b>33</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>35</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>37</b>



# Introduction

Au cours des dernières années, de profondes transformations ont affecté le réseau des établissements collégiaux du Québec, aussi bien en ce qui a trait à leur gouvernance qu'à leur financement. Les compressions budgétaires répétées, mais aussi et surtout l'application à ces institutions d'enseignement des principes de la « Nouvelle gestion publique », ont progressivement contraint les directions collégiales à adopter des stratégies de développement typiques des organisations économiques privées. Pris en étau entre, d'un côté, une mission d'enseignement et de formation qui constitue leur raison d'être, et, de l'autre, un univers de contraintes gestionnaires exerçant des contrôles de plus en plus affinés et allouant des ressources financières de plus en plus limitées, les cégeps doivent aujourd'hui composer avec une rationalisation continue de leurs activités.

Pour plusieurs établissements situés dans les régions éloignées des grands centres urbains, cette rationalisation se conjugue bien souvent à d'autres facteurs de fragilisation qui ressortent du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Ainsi, en plus de vivre avec des compressions budgétaires d'importance appliquées au cours des dernières années, ces cégeps sont déjà confrontés à des défis démographiques et socio-économiques de taille. Puisqu'une part grandissante des ressources financières de ces institutions d'enseignement dépend des inscriptions aux programmes offerts, il est aisé de comprendre de quelle manière la modification des règles de financement touche encore davantage les cégeps situés dans des régions affectées par un déclin démographique ou un vieillissement de la population. Ainsi, les déficits accumulés ces dernières années par certains cégeps peuvent s'expliquer davantage par l'effet combiné des compressions budgétaires et d'une série de facteurs socio-économiques régionaux défavorables que par une suite de mauvaises décisions des directions d'établissement quant à l'allocation des ressources.

Il importe donc de recomposer les rapports liant étroitement les dynamiques démographiques, le contexte socio-économique et la situation des cégeps de région afin de camper les diagnostics appropriés et de proposer des pistes de relance adaptées. Car ces institutions ne pourront voir décroître indéfiniment leurs effectifs étudiants sans qu'elles perdent les moyens minimums nécessaires pour concrétiser leurs missions institutionnelles, mais aussi les fonctions économiques qu'elles assument vis-à-vis des localités dans lesquelles elles s'enracinent. Par-delà le mandat d'intérêt général qui leur est confié, ces cégeps constituent en effet de véritables vecteurs d'intégration à la société québécoise, en même temps que des acteurs-clés de développement territorial, en particulier dans les régions éloignées des grands centres.

Les fonctions économiques de ces institutions sont, la plupart du temps, méconnues du grand public et non reconnues par les pouvoirs publics. Non seulement constituent-elles la plupart du temps l'un des principaux employeurs de la région, mais elles offrent surtout des formations susceptibles de rehausser le niveau de qualification de la main-d'œuvre de la région, de consolider les bases de l'innovation sociale et technologique dans les milieux, ainsi que d'alimenter les débats publics régionaux sur les choix de développement socio-économique. Le dynamisme insufflé par les cégeps à leurs régions d'appartenance se concrétise aussi par la participation des étudiants et du personnel enseignant à plusieurs organismes et comités visant l'amélioration des conditions de vie et la structuration des activités économiques régionales sur le long terme, ce qui en retour peut soutenir la rétention des jeunes dans la région. Mentionnons aussi que ces institutions fournissent à la toile d'entrepreneurs locaux une base commerciale générant une activité économique stable, ce

qui peut faire une différence dans le cas de régions présentant une économie faiblement diversifiée. Bref, à l'échelle des régions dans lesquelles ils s'inscrivent, les cégeps constituent pour elles un actif de premier plan qui nécessite d'être mis en évidence.

## **Le rapport de recherche**

Le présent rapport a pour objectif d'analyser le rôle que jouent les établissements d'enseignement collégial en région éloignée pour l'économie et le développement territorial, en approfondissant plus particulièrement le cas du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CGÎM). En situant, d'une part, le Cégep dans son milieu démographique et socio-économique régional, et en évaluant, d'autre part, l'impact économique qu'exerce cette institution pour l'économie régionale, mais aussi québécoise, nous serons en mesure de mettre en lumière l'apport d'un collège situé en région éloignée pour sa collectivité d'appartenance. Le présent rapport présente ainsi deux parties complémentaires :

- La présentation d'un portrait socio-économique du contexte à l'intérieur duquel s'insère le CGÎM. Il s'agira plus particulièrement de caractériser certaines dimensions névralgiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine avec lesquelles doit composer le CGÎM, dimensions qui sont susceptibles de prendre de l'importance dans un contexte d'austérité budgétaire;
- L'exposition des résultats d'une analyse d'impact économique du CGÎM. Après avoir situé le Cégep dans son contexte démographique, économique et social d'insertion, il s'agira ici de présenter un portrait institutionnel général du Cégep, ainsi qu'un bilan des effets — directs et indirects — des dépenses en consommation des salariés du CGÎM sur l'économie régionale, ainsi que sur les recettes fiscales du gouvernement du Québec et de celui du Canada.

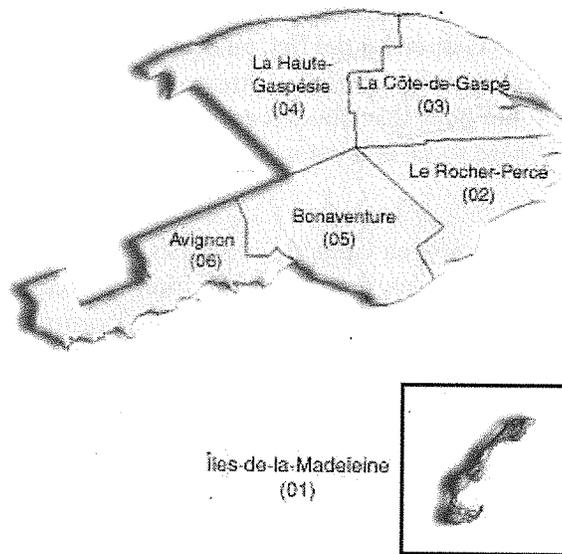
Au terme de cette analyse socio-économique, quelques propositions de mesures structurantes, en phase avec les caractéristiques institutionnelles et les initiatives de consolidation déjà entamées, seront avancées. Les cégeps ont constitué — et constituent toujours — une pièce maîtresse du développement culturel, social et économique du Québec, dont le redéploiement au 21<sup>e</sup> siècle repose sur des politiques publiques bien adaptées à leur mission fondamentale, à leurs caractéristiques institutionnelles ainsi qu'à leurs fonctions.

# Portrait socio-économique de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## 1.1 Caractéristiques territoriales et démographiques

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est un vaste territoire de plus de 20 000 km<sup>2</sup>, qui présente une structure de peuplement diffuse. Cette région est en effet caractérisée par une trame habitée de faible densité (moins de 5 habitants/km<sup>2</sup>), composée de plusieurs petites localités étalées. En 2013, un peu plus de 90 000 personnes composaient la population de cette région, qui partage avec d'autres territoires au Québec le fait d'être éloignée des grands centres métropolitains. La grande majorité de cette population vit en milieu rural et se répartit de manière relativement égale sur l'ensemble des six municipalités régionales de comté (MRC), qui couvrent le territoire.

FIGURE 1  
Les MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et leur population (2013)



MRC	Population (2013)
(01) Îles-de-la-Madeleine	12 619
(02) Rocher Percé	17 690
(03) Côte-de-Gaspé	17 921
(04) Haute-Gaspésie	11 902
(05) Bonaventure	17 932
(06) Avignon	15 220
<b>Total</b>	<b>93 284</b>

Source : ISQ, 2014

En Gaspésie, la quasi-totalité des collectivités se déploie sur la zone littorale de la péninsule, où les caractéristiques physiographiques du territoire, mais aussi les activités d'exploitation des ressources naturelles ont historiquement motivé ces choix d'établissement (MRNE, 2006; Desjardins et coll., 1999). Malgré les efforts destinés à l'implantation et au développement de

villages dans l'hinterland gaspésien, seule la municipalité de Murdochville, créée pour les besoins de l'extraction minière, occupe toujours aujourd'hui le cœur de la péninsule. Comme le montre le tableau de la figure 1 de la page précédente, la majorité de la population gaspésienne se concentre sur la pointe et la rive sud de la péninsule, là où se trouvent trois des cinq principales municipalités de la région, soit Gaspé, Chandler et Carleton-sur-Mer. Ces trois municipalités regroupent près de 30 % de toute la population régionale.

**TABLEAU 1**  
**Population des principales municipalités, région**  
**Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2013**

Municipalité	Population	Rang au Québec	MRC de rattachement
Gaspé	15 148	69 <sup>e</sup>	Côte-de-Gaspé
Les Îles-de-la-Madeleine	12 141	89 <sup>e</sup>	Îles-de-la-Madeleine
Chandler	7 618	122 <sup>e</sup>	Rocher-Percé
Sainte-Anne-des-Monts	6 883	139 <sup>e</sup>	Haute-Gaspésie
Carleton-sur-Mer	3 962	212 <sup>e</sup>	Avignon
<b>Total</b>	<b>45 752</b>		

Source : ISQ et MEIE, 2014

Chef-lieu de la région et seule ville de plus de 15 000 habitants sur tout le territoire, Gaspé présente la plus forte concentration de population de la Gaspésie et des Îles, puisqu'elle compte près de 17 % de la population régionale. Couvrant une très grande superficie, cette municipalité exerce plusieurs fonctions sociales, culturelles et économiques pour la région, en accueillant notamment le siège régional d'institutions publiques, tel que le siège social et le campus principal du Cégep de la Gaspésie et des Îles (CGÎM).

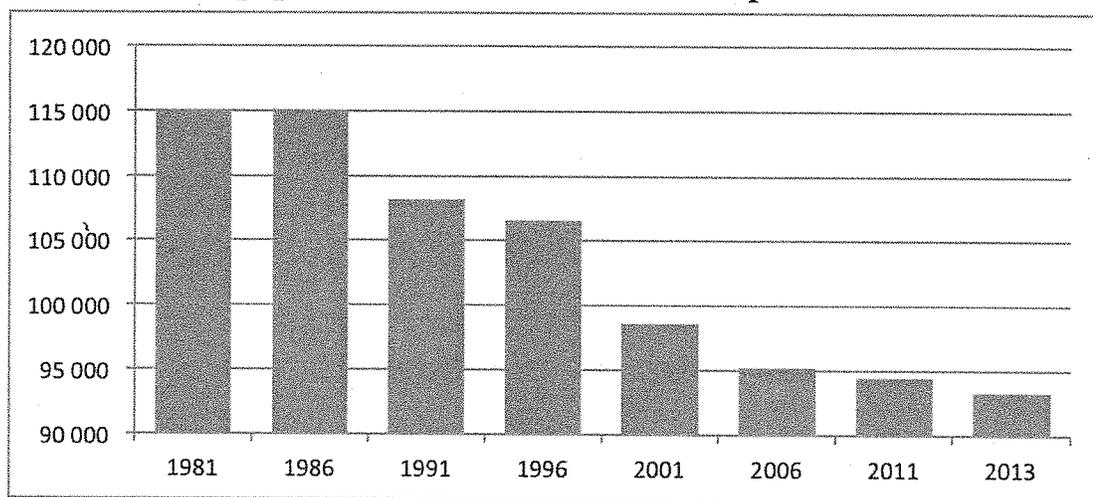
Cette structure de peuplement diffuse que l'on retrouve en Gaspésie et aux Îles représente un paramètre déterminant dans l'organisation des services publics, dans la planification des activités économiques, ainsi que pour la mobilité des personnes et des biens. Il s'agit d'une contrainte spatiale majeure, qui structure les dynamiques socio-économiques de la région, mais aussi l'offre de services des institutions d'enseignement : davantage que dans les grands centres urbains comme Montréal, Québec ou Gatineau, mais aussi plus que dans les agglomérations intermédiaires comme Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières, l'éloignement et la dispersion des collectivités locales met à l'épreuve les capacités logistiques des établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire de la région. À la suite de l'implantation d'une formule de financement des établissements collégiaux reposant sur le nombre d'inscriptions, ces derniers doivent rivaliser d'ingéniosité pour attirer de nouveaux étudiants et continuer d'offrir des services accessibles, universels et de qualité sur leurs territoires respectifs. Le CGÎM dispose de quatre campus, qui visent à optimiser une offre de services adaptée aux caractéristiques géographiques et démographiques de la région : Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Carleton-sur-Mer et Grande Rivière, où est située l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (CGÎM, 2014). Soulignons que la Haute-Gaspésie ne dispose d'aucun campus du CGÎM sur son territoire.

Cette situation de dispersion spatiale de la population régionale s'est accentuée au cours des

dernières décennies, alors qu'une dynamique pesant lourdement dans l'évolution de la région s'est graduellement imposée, soit celle du déclin démographique. Depuis plusieurs années, en effet, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine font face à une situation de décroissance globale de sa population, comme l'indique le tableau suivant.

FIGURE 2

**Évolution de la population entre 1981 et 2013, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**



Source : Bilan démographique du Québec, ISQ (2014); ISQ (2014), compilation par les auteurs

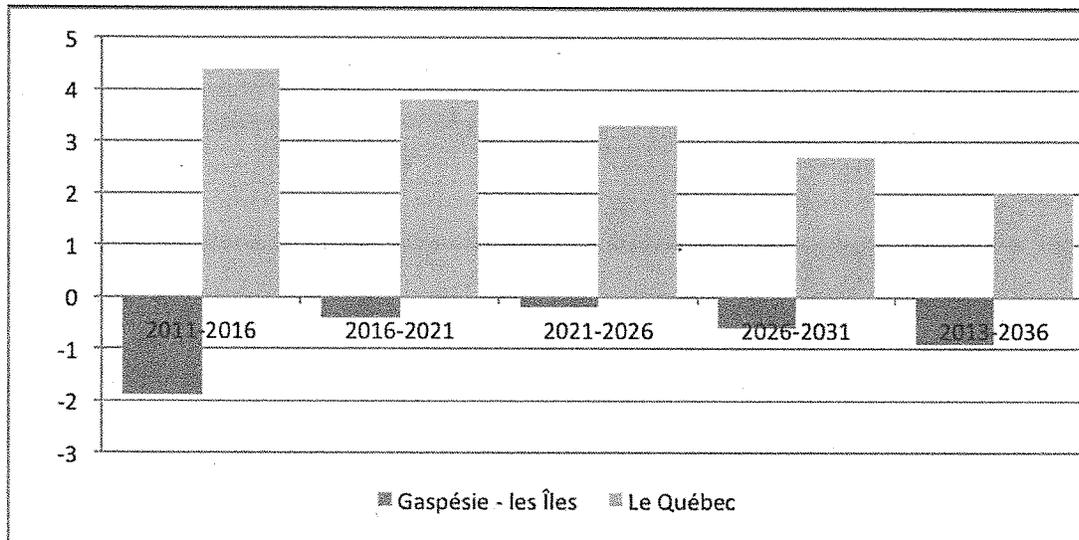
Selon les données disponibles, la région fait face à un déclin continu de sa population depuis la fin des années 1980. De 1986 à 2001, la région a perdu un peu plus de 14 % de sa population, un rythme de décroissance qui s'est atténué au début des années 2000, avec une diminution de 5 % entre 2001 et 2013, pour une diminution totale de 19 % entre 1986 et 2013. Des causes structurelles et conjoncturelles ont concouru à amorcer cette décroissance démographique sévère, mais soulignons le rôle important qu'a joué la situation économique de la région, qui, comme nous le verrons plus loin, s'est passablement dégradée au cours des dernières décennies.

À l'échelle du Québec, le profil d'évolution démographique récent de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine peut se comparer avec celui de la Côte-Nord, région avec laquelle elle partage plusieurs points en commun, dont une situation de dispersion spatiale de la population et une structure économique basée historiquement sur l'extraction des ressources naturelles (Frenette, 1996). La population de cette région a aussi connu une situation de décroissance au cours des dernières années et présente un poids démographique dans l'ensemble du Québec qui est similaire à celui de la Gaspésie et des Îles (1,2 %, comparativement à 1,1 % pour la GÎM) (ISQ, 2014). Cependant, une différence notable se trouve dans l'importante représentation de la tranche d'âge des 19 ans et moins sur la Côte-Nord (22 % de la population en 2013), qui est supérieure à la moyenne québécoise (21 %) et à celle de la région de la Gaspésie et des Îles.

Sans être positif, l'avenir démographique de la région présente des perspectives moins sombres que les dernières décennies. Les plus récentes projections concernant les taux d'accroissement annuels laissent en effet entrevoir que la décroissance démographique pourrait se poursuivre encore au cours des prochaines années, quoique de manière atténuée.

FIGURE 3

**Évolution démographique projetée, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec (taux d'accroissement annuel moyen), 2011-2031**



Source : Perspectives démographiques, ISQ (2014)

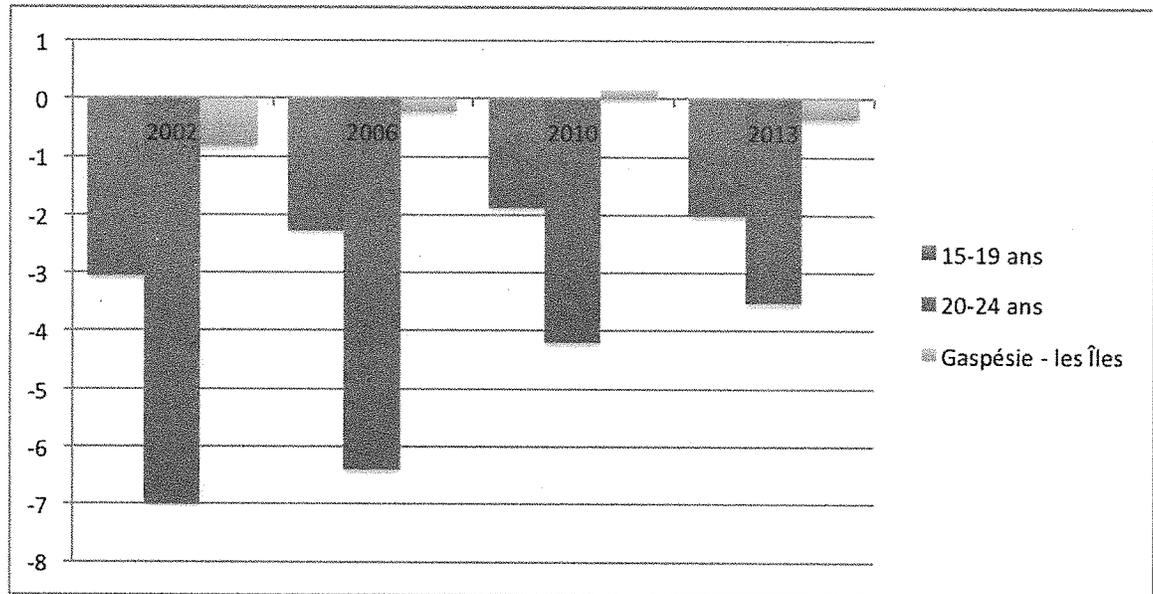
Ce déclin démographique a soulevé et continue de soulever plusieurs défis pour une institution d'enseignement comme le CGÎM, à commencer par celui du recrutement des effectifs étudiants. À ce titre, le portrait statistique de l'évolution de la population des jeunes de 19 ans et moins, qui constitue la tranche d'âge directement associée à l'entrée au collégial, est préoccupant.

En effet, lorsque l'on ventile les données concernant l'évolution de la démographie régionale au cours de la dernière décennie, on constate que la proportion de cette tranche d'âge dans la population régionale est passée de 23 % en 2001 à 17 % en 2013, soit une diminution de 6 % (ISQ, 2014). À titre comparatif, la proportion moyenne des 19 ans et moins au sein de la population québécoise en général est passée de 24 % en 2001 à 21 % en 2013, soit une diminution de 3 %. Il existe donc un différentiel de -3 % entre la région et la moyenne québécoise, un différentiel négatif qui en dit long sur la dynamique démographique et la situation économique globale de la région au cours des dernières années; en fait, la Gaspésie et les Îles sont la région du Québec où le vieillissement de la population est le plus accentué.

Si le taux de natalité de la région peut expliquer une part de cette réalité, les migrations interrégionales jouent peut-être davantage dans l'économie des facteurs expliquant cette diminution du poids de la jeunesse dans la région. En effet, comme le montre la figure 4 à la page suivante, la région a enregistré, entre 2001 et 2013 des soldes migratoires négatifs importants pour les groupes d'âge 15-19 ans et 20-24 ans entre 2001 et 2013. De toutes les tranches d'âge, il s'agit de celles dont les soldes négatifs sont les plus prononcés dans la région.

FIGURE 4

**Solde migratoire des 15-19, des 20-24 ans et de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de 2002, 2006, 2010 et 2013 (en %)**



Source : ISQ, 2014

Fait à signaler, lorsque l'on examine les variations de cette dynamique migratoire d'une MRC à l'autre, on constate que la Côte-de-Gaspé est la MRC qui a enregistré au cours de cette période l'un des plus forts déficits du solde migratoire de la région. C'est dans cette MRC qu'est située la ville de Gaspé, ainsi que le campus principal du CGÎM. Au contraire, la MRC des Îles-de-la-Madeleine est la sous-région qui a présenté l'un des soldes migratoires négatifs les moins importants (ISQ, 2014).

Malgré des perspectives beaucoup moins alarmantes qu'au début des années 2000, la région se trouve toujours cependant devant la réalité d'un exode des jeunes en dehors de la région, en particulier de ceux qui sont en âge de s'inscrire aux études postsecondaires. Ce problème de rétention des jeunes affecte directement le CGÎM, mais aussi indirectement l'ensemble des institutions, entreprises et collectivités de la région. Ces acteurs doivent mettre les bouchées doubles afin de maintenir les conditions d'un dynamisme culturel, social et économique régional, qu'une forte présence de la jeunesse est généralement susceptible de provoquer (RESSORT-GÎM, 2013). Dans ce contexte, il est raisonnable de penser que le CGÎM joue un rôle de premier plan dans la rétention d'une partie du groupe des 19 ans et moins, ainsi que des 20-24 ans, qui quitterait probablement la région en l'absence du Cégep. Il est aussi fort probable que la diminution de l'offre de cours et des services de formation offerts par cette institution est susceptible d'affecter directement le choix des jeunes de la région d'étudier ou non au Cégep, un choix dont les conséquences apparaissent d'autant plus importantes dans un contexte de décroissance démographique.

Les caractéristiques géographique et démographique qui viennent d'être évoquées définissent une part importante des contraintes avec lesquelles doivent composer quotidiennement des acteurs institutionnels régionaux comme le CGÎM. Elles ne doivent en aucun cas, cependant, être comprises comme des fatalités : la situation démographique actuelle, tout comme celle à venir, est issue d'une combinaison de facteurs où les choix de société concernant le développement des territoires jouent un rôle de premier plan. La mobilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux n'a jamais cessé d'exercer une profonde empreinte sur les dynamiques sociales des territoires au Québec. Dans bien

des cas, cette emprise a été proportionnelle au niveau d'ancrage des diagnostics et d'ambition des propositions de politiques publiques.

À cet égard, il semble évident qu'une institution comme le CGÎM assume des fonctions névralgiques pour la région, qui se sont greffées avec le temps à la mission institutionnelle du Cégep d'offrir un enseignement de haut niveau aux étudiants et étudiantes. Sans se substituer à sa mission institutionnelle, ces fonctions prennent aujourd'hui une place importante dans le portrait des perspectives d'avenir pour la Gaspésie et les Îles, notamment sur le plan sociodémographique et celui de l'occupation du territoire.

## **1.2 Structure et activité économique régionale**

Le qualificatif de « région-ressource » décrit bien le résultat des pratiques économiques, des politiques publiques et des stratégies d'entreprise qui ont orienté, historiquement, le développement socio-économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (Desjardins et coll., 1999; Minville, 1981). Longtemps spécialisée dans les secteurs primaires que sont les pêcheries, l'industrie forestière et l'industrie minière, la région présente peu d'industries de deuxième et troisième transformation, ce qui l'expose aux variations cycliques affectant les marchés de commodités. C'est ainsi que la région a encaissé, à partir de la fin des années 1980, une série de chocs économiques provoqués par l'épuisement des ressources sur lesquelles reposait un modèle extractiviste de développement des secteurs où dominant les produits à faible valeur ajoutée.

Ainsi, en 1993, un moratoire sur le poisson de fond a été décrété, ce qui a entraîné la chute des activités des industries de la pêche et de la transformation des produits marins. Plus de 900 permis de pêche ont été rachetés par le gouvernement fédéral en 1993, et plus de 44 millions \$ ont été versés en 2003 aux 6 000 pêcheurs et travailleurs d'usine touchés (Marceau, 2003). Quelques années plus tard, trois fermetures d'établissements d'importance se produisaient coup sur coup : d'abord, en 1999, l'usine Gaspésia (Abitibi-Consolidated) à Chandler cessait ses activités de production de pâtes et papiers, et mettait à pied plus de 500 employés; puis, en 2002, la Fonderie Gaspé (Noranda Mines) à Murdochville mettait un terme à ses opérations et licenciait près de 350 employés; enfin, l'usine de carton de Smurfit-Stone à New Richmond fermait ses portes en 2005, mettant à pied près de 300 travailleurs. À cela il convient d'ajouter les effets négatifs du litige commercial sur le bois d'œuvre avec les États-Unis et la révision à la baisse des approvisionnements en forêt publique, qui ont tous les deux durement affecté l'économie forestière de la région (MRNF, 2010). Ainsi, entre 1998 et 2013, la région a perdu plus de 1 400 emplois dans le domaine forestier (usine, forêt et secteurs périphériques) avec la fermeture de onze usines régionales (Gouvernement du Québec, 2013).

En plus d'entraîner de nombreux impacts sociaux dans les localités où elles se sont déroulées, ces fermetures ont généré des pertes économiques significatives sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement de biens et services associés au secteur manufacturier. Malgré cela, la région présente encore aujourd'hui une structure économique typique des régions axées sur l'extraction des ressources naturelles comme le montre le tableau 2 à la page suivante.

TABLEAU 2

**Part de l'emploi total par secteur, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, moyenne 2010-2012**

Secteur	Moyenne 2010-2012	
	Région Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine	Québec
<b>Secteur primaire</b>	7,6 %	2,2 %
<b>Fabrication</b>	6,8 %	12,5 %
<b>Construction</b>	6,5 %	6 %
<b>Secteur tertiaire</b>	79,1 %	79,2 %
<b>Services gouvernementaux et parapublics</b>	31,9 %	26 %
<b>Services à la consommation</b>	30,8 %	27,2 %
<b>Services à la production</b>	16,4 %	26 %

Source : Statistique Canada, 2014

Ainsi, en dépit d'une décroissance importante de la part des emplois du secteur primaire dans l'emploi total de la région entre 2010 et 2012, ce secteur présentait encore en Gaspésie-Les-Îles une part de l'emploi plus de trois fois supérieure (7,6 %) à la moyenne québécoise (2,2 %). La plupart des emplois de ce secteur se concentrent dans deux industries, soit celle de la forêt et celle des pêches, qui comprend les activités liées à l'aquaculture. Quant aux performances du secteur de la construction, elles semblent s'être appuyées notamment sur le développement de la filière éolienne dans la région (MEIE, 2014).

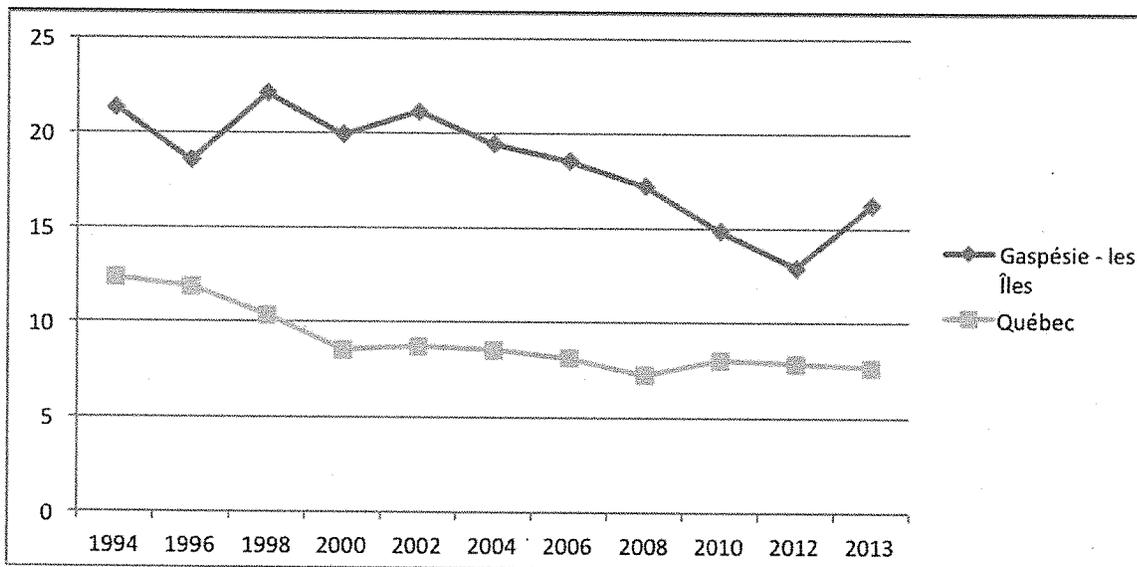
Cette filière est issue de la conjonction d'une politique énergétique, d'une politique de l'emploi et d'une politique industrielle, nouées ensemble à la fin des années 1990. Afin de permettre le redéploiement des secteurs de la fabrication et de la construction dans la région, et dans le but de mitiger les conséquences délétères d'un effondrement appréhendé du marché du travail à la suite des fermetures d'usines, le gouvernement du Québec, de concert avec des acteurs régionaux comme la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles (CRÉGÎM) et des MRC, a mis de l'avant un ambitieux plan de développement de la filière éolienne dans la région. C'est ainsi qu'en 2003, Hydro-Québec émettait un premier appel d'offres public pour l'acquisition de 1 000 mégawatts (MW) d'électricité éolienne pour des projets situés en Gaspésie; en 2013, le quatrième appel d'offres d'Hydro-Québec s'ouvrait pour un bloc supplémentaire de 800 MW, dont 300 devaient provenir de la région de la Gaspésie et des Îles.

Fortement incité à s'adapter aux caractéristiques de la demande régionale afin d'augmenter sa capacité d'attraction, le CGÎM a attaché son wagon au train de mesures destinées à développer cette

filrière en s'associant avec le TechnoCentre éolien de Gaspé pour créer le Centre collégial de transfert technologique (CCTT) en énergie éolienne. Ce faisant, le CGÎM établissait une plateforme de collaboration avec le Centre destinée à développer un savoir-faire québécois sur l'entretien des éoliennes concrétisé notamment par l'offre d'un programme d'enseignement supérieur soutenant cette initiative.

Sur le plan de l'emploi, ce projet de relance par la filière éolienne semble avoir porté fruit, du moins à court terme. Selon les estimations des acteurs concernés, près de 5000 emplois auraient été créés dans l'Est-du-Québec avec l'éolien, dont 1200 dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane. À cela s'ajoutent les projections du Créneau éolien ACCORD qui estime que l'industrie du vent nécessitera l'embauche de 320 nouveaux travailleurs d'ici 2018 (Desjardins, 2014). Cet essor a pu jouer dans la diminution du taux de chômage régional que l'on a pu constater à partir de 2002, comme l'indique la figure 5.

FIGURE 5  
Évolution du taux de chômage, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et Québec, 1994-2013



Source : Institut de la statistique, 2014

On ne peut évidemment imputer à la seule filière éolienne la responsabilité de cette baisse importante du taux de chômage. D'abord, la mobilisation des acteurs régionaux derrière des projets récréotouristiques d'envergure a notamment contribué à diversifier une part de l'économie de la région au cours des années 2000. Bien que l'industrie touristique ne puisse charpenter l'économie régionale, elle a présenté — et présente toujours — un potentiel de soutien au développement économique et territorial non négligeable dans le contexte actuel. Avec le secteur éolien et la mise en valeur des ressources halieutiques, le récréotourisme est l'un des trois axes de développement de la région (MEIE-ACCORD, 2014). Le CGÎM participe à ce positionnement de la région en offrant des programmes de formation technique en tourisme d'aventure, qui attirent un nombre important d'étudiants depuis leur démarrage. En 2013-2014, plus de 104 étudiants étaient inscrits à ce programme, soit 15 % de l'ensemble des étudiants du campus de Gaspé (CGÎM, 2013).

Ensuite, il faut aussi souligner l'importance du secteur des services dans la région, qui a pris

une place de plus en plus grande dans la part de l'emploi total de la région à mesure que le secteur primaire et celui de la fabrication ont décliné. Ainsi que le montrait le tableau 2, près de 80 % de l'emploi régional relevait, durant la période 2010-2012, du secteur des services, dont la plus forte proportion (31,9 %) est liée aux services gouvernementaux et parapublics. Le pourcentage d'emploi dans ce secteur par rapport à l'emploi total est beaucoup plus important dans la région qu'au Québec, qui est de 26,0 %. C'est dire l'importance que les services publics ont pris dans la structure économique régionale avec les politiques gouvernementales de déconcentration administrative de certains services dans les années 2000 et le vieillissement de la population régionale.

**TABEAU 3**

**Part de l'emploi du sous-secteur des services gouvernementaux et parapublics, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, moyenne 2010-2012**

Sous-secteur des services gouvernementaux et parapublics	Moyenne 2010-2012	
	Région Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine	Québec
	31,9 %	26 %
Services d'enseignement	6,1 %	7 %
Soins ambulatoires et hôpitaux	11,5 %	7 %
Autres soins de santé et assistance sociale	9 %	5,7 %
Administrations publiques	5,3 %	6,3 %

Source : Statistique Canada, 2014

On remarquera que la part de l'emploi régional lié aux services d'enseignement est inférieure à la moyenne québécoise. Au cours des dernières années, la décroissance démographique a entraîné une baisse des effectifs scolaires et une diminution du nombre d'enseignants requis. Grâce à des mesures gouvernementales visant à accroître le niveau de scolarisation de la population régionale, notamment en soutenant l'éducation aux adultes, la baisse des effectifs étudiants a pu être limitée (Statistique Canada, 2014). Dans ce contexte, il est clair que le CGÎM joue un rôle majeur comme employeur : en 2012, le Cégep détenait à lui seul 18 % des emplois associés aux services d'enseignement dispensés dans la région et 1,2 % de tous les emplois de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Avec 514 employés en 2014, cette part avait grimpé à 1,4 %. Les coupures annoncées dans l'administration publique régionale en 2014 risquaient fort de l'augmenter encore davantage.

À titre comparatif, si le CGÎM constitue un employeur de moindre importance que le gouvernement du Québec et du Canada dans la région (11 237 emplois dans les services publics et parapublics en 2012), il est cependant plus imposant que les principaux manufacturiers locaux que sont LM WindPower (environ 200 employés en 2014) et Marinard (250 employés en 2013) (Emploi Québec, 2014).

Enfin, soulignons le fait que la région accueillera des investissements au cours des prochains

mois, qui auront pour effet de redonner un peu d'oxygène à court terme à l'économie régionale : l'agrandissement du Bioparc de la Gaspésie (5,6 M\$), la construction du Géoparc de Percé (7,4 M\$), la poursuite de l'aménagement du site patrimonial de Gaspé (17 M\$), le développement de deux parcs éoliens (Mont Rothery 185 M\$ et Escuminac 375 M\$), mais surtout le projet contesté de cimenterie à Port-Daniel (1,1 G\$) constituent les principaux projets (Desjardins, 2014). Le développement de ce dernier projet présente-t-il les caractéristiques industrielles et les effets économiques délétères du modèle extractiviste ayant présidé à l'exploitation des ressources minière, forestière et halieutique de la région? La question reste ouverte,

### 1.3 Conditions de vie socio-économiques

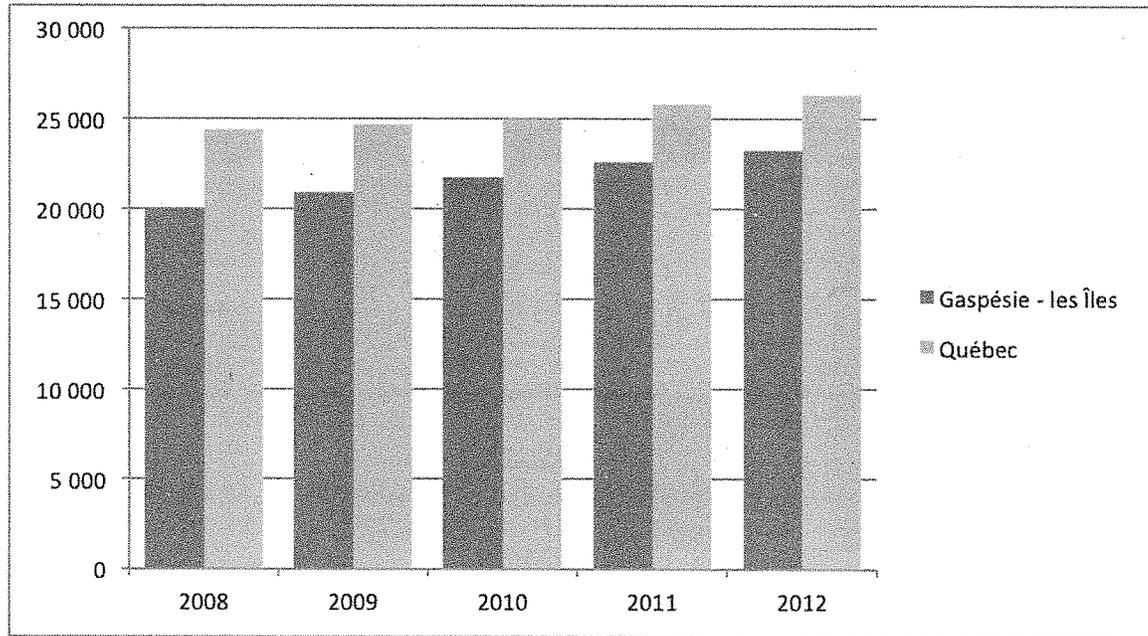
Si l'année 2012 a présenté le plus bas taux de chômage depuis la fin des années 1980, il n'en demeure pas moins que la région a connu le plus haut taux au Québec au cours des deux dernières décennies (ISQ, 2014). Ce fait explique une large part du déclin démographique observé dans la région, en particulier chez les jeunes adultes. Couplé à un marché du travail régional incertain, ce déclin démographique a entraîné à son tour la dévitalisation progressive de certaines municipalités, qui sont ou bien sur le seuil ou bien déjà engagées dans une spirale descendante où les initiatives de prise en charge du milieu et l'entrepreneuriat deviennent improbables. Ainsi, en 2008, sur la base d'indicateurs socio-économiques significatifs, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a identifié 152 municipalités dévitalisées au Québec. De ce nombre, 28 étaient situées sur le territoire de la Gaspésie-Les-Îles, ce qui est plus de la moitié des 47 municipalités qu'on y retrouve (MAMROT, 2008). Les indicateurs socio-économiques sont les suivants :

- Le taux d'évolution de la population (entre 2001 et 2006);
- Le taux de chômage;
- Le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus;
- Le pourcentage du revenu provenant des transferts gouvernementaux;
- La proportion de la population des ménages à faible revenu;
- Le revenu moyen des ménages;
- La proportion de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire (DES).

Parmi les indicateurs de cette palette, les deux derniers sont importants à considérer. Le revenu moyen des ménages permet de comprendre la situation de ce pilier de la vie socio-économique qu'est l'unité domestique, ainsi que d'obtenir une idée générale du niveau d'activité économique généré par les dépenses des ménages dans l'économie locale. Quant au second indicateur, qui porte sur la diplomation, son importance est double : non seulement peut-il expliquer les difficultés que rencontre le CGÎM quant au recrutement d'étudiants sur son propre territoire de rattachement, mais aussi, et plus fondamentalement, parce que le niveau d'instruction est corrélé à une amélioration substantielle du sort des personnes, des ménages et des collectivités.

D'abord, soulignons que le revenu disponible moyen des ménages de la région Gaspésie-Les-Îles est plus faible que la moyenne québécoise.

FIGURE 6  
**Évolution du revenu disponible des ménages par habitant,  
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2008-2012**



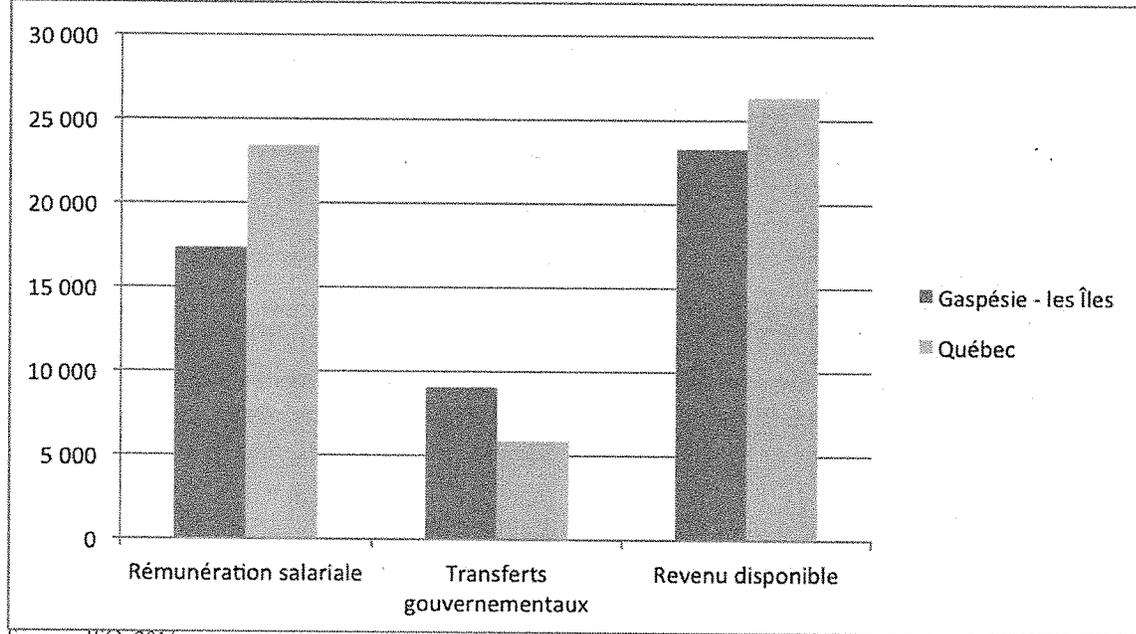
Source : ISQ, 2014

Ce graphique montre aussi qu'au cours des dernières années, ce revenu disponible a augmenté à un rythme plus rapide que la moyenne québécoise. Cette hausse s'explique notamment par une légère augmentation de la part du revenu de marché, c'est-à-dire le revenu que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique dans le revenu disponible. Cela peut être vu comme un effet positif des efforts combinés du gouvernement du Québec, des acteurs régionaux et d'entreprises visant à développer les créneaux industriels désignés (Desjardins, 2014), mais aussi à la place qu'a prise le secteur des services dans la structure d'emploi de la région.

Dans tous les cas, il reste que la rémunération moyenne des salariés en 2012 restait beaucoup plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec, ce qui s'explique notamment par un taux d'emploi et un salaire hebdomadaire moyen moins élevé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que par rapport à la moyenne québécoise (ISQ, 2014). Ce hiatus des revenus entre la région et le Québec est compensé par les transferts gouvernementaux qui permettent aux ménages d'obtenir un revenu moyen disponible proche de la moyenne nationale comme le montre la figure 7 à la page suivante.

FIGURE 7

**Revenu des ménages par habitant, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2012**



Source : ISQ, 2014

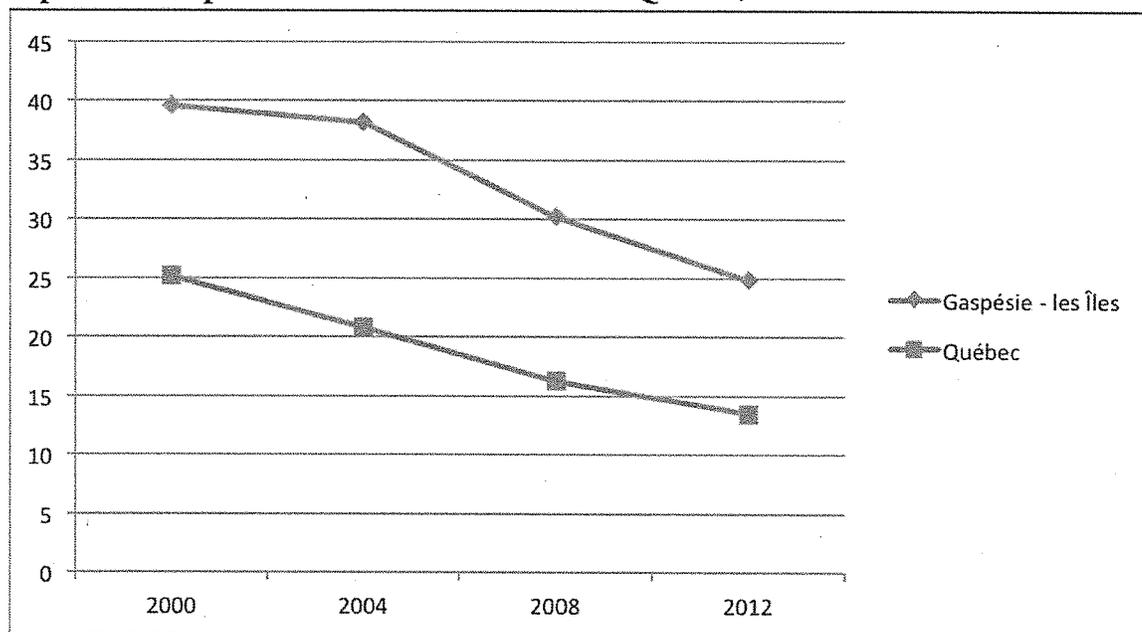
Les résidents de la région ont ainsi reçu 9 022 \$ en transferts gouvernementaux en 2012, soit 3 359 \$ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 \$). En raison du faible taux d'emploi et de la saisonnalité des activités des industries présentes sur le territoire, les ménages de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, le vieillissement de la population entraîne une modification de la structure des revenus, les prestations du Régime des rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Par ailleurs, un second indicateur important retenu par le MAMROT pour circonscrire le phénomène de dévitalisation est le niveau d'instruction des habitants d'une collectivité. Les effets structurants de cette instruction pour les individus et la société sont multiples et qualitativement distincts. Disons cependant ici qu'il s'agit d'un baromètre d'importance pour évaluer le dynamisme social, culturel et économique des collectivités situées en régions éloignées. Sur le plan strictement économique, on sait par exemple que les détenteurs de diplômes collégiaux s'intègrent généralement mieux au marché du travail et disposent d'un niveau de revenus moyens plus élevé (KPMG, 2014). La proportion de la population régionale disposant d'un diplôme est donc un révélateur de première importance de l'horizon des possibilités offertes aux individus et aux collectivités, aussi bien sur le plan du développement personnel que socio-économique.

Or, pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les données disponibles font état d'une scolarisation plus faible que dans l'ensemble du Québec comme le montre la figure 8 à la page suivante.

FIGURE 8

**Proportion de la population de 25 à 64 ans à ne pas avoir de diplôme, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2000-2012<sup>1</sup>**



Source : ISQ, 2014

En 2000, près de 40 % de la population active de la région ne détenait pas de diplôme : cette donnée exprime à elle seule l'un des impacts socioculturels majeurs d'un développement régional axé historiquement sur la seule extraction des ressources naturelles. Lorsque les usines des secteurs minier et forestier, offrant souvent de très bons salaires à des personnes dont le niveau d'instruction n'avait pas besoin d'être élevé, ont fermé leurs portes, l'état de dénuement de ces personnes est apparu clairement. Des acteurs régionaux et nationaux ont tenté par le passé, et tentent toujours aujourd'hui de structurer et de diversifier l'économie régionale en explorant d'autres avenues que celle de l'extraction des ressources naturelles; il s'agissait d'un des objectifs que s'était notamment donnés la Conférence régionale des élus de la région (CREGÎM, 2014). Leurs efforts ont notamment porté sur l'augmentation de la fréquentation scolaire et le niveau de diplomation afin de donner à la région les outils nécessaires à prendre son destin en main.

La lutte au décrochage scolaire dans la région fait partie de ces efforts qui doivent être constamment renouvelés. Si cette lutte se justifie aussi bien pour l'amélioration du sort des personnes que de la région dans son ensemble, elle trouve une résonance particulière dans le contexte des démarches de recrutement du CGÎM. Il existe une frange non négligeable de la tranche d'âge des 15-19 ans en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine qui pourrait être amenée à terminer ses études secondaires et être intéressée aux formations dispensées par le CGÎM, ce qui se traduirait par un impact positif sur les inscriptions au Cégep.

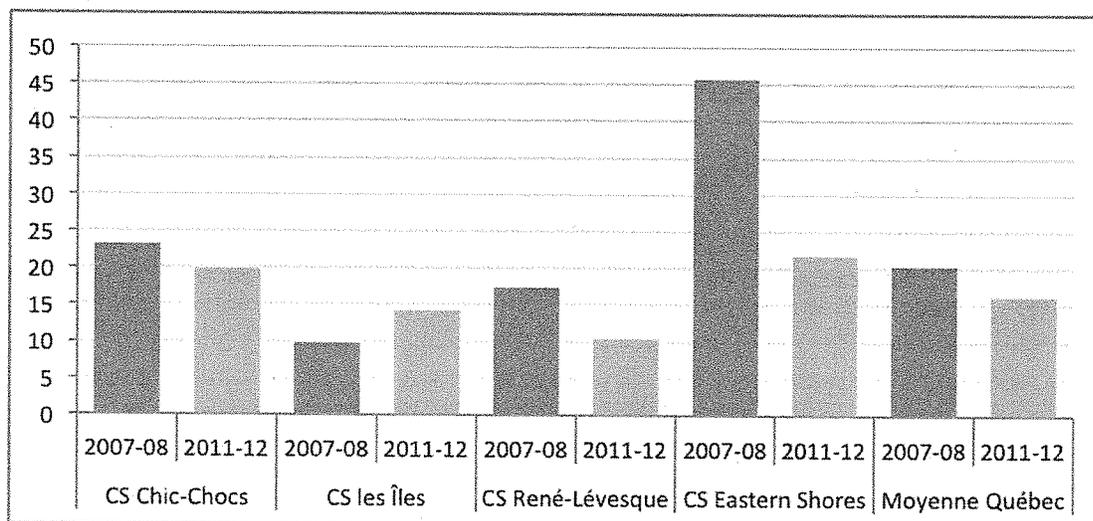
Or, c'est par le biais d'initiatives destinées à favoriser l'intérêt des jeunes dans la poursuite de leurs études, notamment chez les garçons, qu'une amélioration du bilan de la diplomation

1. Les données utilisées par le document du MAMROT sont issues du *Recensement canadien* de 2001. Celles qui sont mobilisées ici proviennent des différents Recensements ainsi que celles de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Elles couvrent les 25 à 64 ans, et non les 15 ans et plus.

chez les jeunes de la région peut se concrétiser. À cet effet, les efforts combinés des partenaires de l'initiative régionale Complice Persévérance Gaspésie-Les-Îles<sup>2</sup>, témoignent de l'importance de l'action concertée qui semble avoir globalement porté ses fruits.

FIGURE 9

**Évolution du taux de décrochage des commissions scolaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007-2012 (en %)**



Source : MELS, Taux de décrochage annuel, 2008 et 2012

Ainsi que le montre la figure 9, entre les années scolaires 2007-2008 et 2011-2012, le taux de décrochage a diminué de près de moitié dans deux commissions scolaires sur quatre de la région. Seule la Commission scolaire des Îles (CSÎ) a vu son taux augmenter légèrement. Soulignons que la Commission scolaire des Chic-Chocs, couvrant le territoire « naturel » du campus de Gaspé, a vu son taux diminuer plus légèrement et demeurerait encore supérieur à la moyenne québécoise en 2012 (MELS, 2014).

Selon la CRÉGÎM, la diminution du décrochage résulterait d'une combinaison de plusieurs facteurs, dont les plus importants sont la mise en place de services de garde subventionnés en milieu défavorisé, le développement de programmes Sport-études, de meilleurs indicateurs du cheminement des élèves, un suivi personnalisé et la mise sur pied des programmes de persévérance scolaire. Dans l'ensemble, il s'agit d'initiatives qui, en plus de mieux préparer les jeunes pour leurs parcours, notamment ceux des milieux défavorisés, soutiennent et encadrent ces derniers jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Notons au passage que les facteurs socio-économiques sont ceux qui représentent les plus fortes corrélations avec le décrochage des jeunes, ces facteurs étant la scolarité des parents, le taux d'activité à l'emploi et les revenus. Dans l'ensemble, il s'agit de facteurs ayant une très forte incidence sur la population régionale des moins de 25 ans.

En fait, deux constats peuvent être tirés de cette situation. Le premier est qu'il y a place à l'amélioration : le CGÎM pourrait recruter davantage de finissants potentiels du secondaire à l'intérieur de son bassin naturel d'élèves. Il y aurait donc un intérêt pour le CGÎM à renforcer

2. La CRÉ-GIM, le Centre jeunesse emploi, les Centres jeunesse, les maisons des jeunes et les municipalités régionales de comté ont participé à cette initiative.

les mesures de couplage entre la lutte au décrochage scolaire de la région et les initiatives de consolidation de ses effectifs étudiants. Le second constat est que l'action concertée porte ses fruits lorsque la volonté des parties prenantes et les moyens nécessaires sont réunis. La diminution globale du niveau de décrochage scolaire dans la région entre 2007 et 2012 le montre. Or, avec la disparition annoncée de la CRÉGÎM, il n'est pas certain que le projet Complice–Persévérance Gaspésie-les-Îles puisse poursuivre ses démarches auprès des élèves du primaire et du secondaire. La perte de cette instance de concertation et la démobilisation qui pourrait s'en suivre, combinée avec la précarité économique de la population, pourraient substantiellement compliquer la lutte au décrochage ainsi que la tâche de recrutement du Cégep dans les années à venir.

Dans tous les cas, le rôle du CGÎM dans ce processus d'amélioration des conditions de vie et de l'instruction publique régionale est majeur. Étant la seule institution d'enseignement postsecondaire sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il agit comme un véritable catalyseur de développement social, culturel et économique pour toute la région. Sa seule présence offre la possibilité à la population régionale de relever l'état des compétences civiques de ses citoyens, d'améliorer la qualité des débats et de l'action publique régionale, en plus de développer des compétences techniques dans des domaines professionnels en phase avec les besoins de la région. À l'instar d'autres établissements d'enseignement collégial situés dans des « régions-ressources », le CGÎM est précieux pour son milieu d'appartenance : il assume des fonctions de premier plan dans le développement de toutes les facettes des collectivités locales dans lesquelles il s'enracine et ne peut, pour cette raison, être évalué de la même manière que les autres établissements situés dans les grands centres.

Par ailleurs, s'il est précieux pour la région et qu'il assume une mission institutionnelle déléguée par la société québécoise, le CGÎM a aussi un impact économique dans la région, dont l'évaluation est susceptible d'alimenter la compréhension de son importance et la réflexion sur les modes de financement de ces institutions. Après avoir dépeint le contexte dans lequel il s'inscrit, il s'agit maintenant de l'envisager dans sa dimension organisationnelle en évaluant plus particulièrement son impact économique régional.



# L'impact économique régional du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## 2.1 Portrait d'ensemble du CGÎM et de ses composantes

Issu d'intenses négociations entre les acteurs politiques et économiques régionaux et le gouvernement du Québec, le Cégep de la Gaspésie et des Îles a vu le jour en 1968. Dès sa création, il intègre les maisons d'éducation suivantes : le Séminaire de Gaspé, l'École des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, l'École des pêcheries de Grande-Rivière, l'École des métiers de Gaspé et les Écoles normales françaises et anglaises de Gaspé, Carleton, Sainte-Anne-des-Monts et des Îles-de-la-Madeleine (CGÎM, 2014). L'institution prendra la relève des initiatives d'éducation supérieure établies en Gaspésie depuis plus d'un siècle afin d'assumer la mission qui lui est confiée, soit « assurer l'accessibilité aux études supérieures à tous les Gaspésiens et Madelinots »<sup>3</sup>

Dans les années 1980, le Cégep prend de l'expansion : le campus des Îles-de-la-Madeleine et le Centre spécialisé des pêches (qui sera plus tard rebaptisé l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec) à Grande-Rivière sont institués en 1983, alors que le Centre de Carleton est créé en 1989. Cette configuration institutionnelle intégrant trois campus et une École des pêches et de l'aquaculture s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Seul le campus de Gaspé possède deux secteurs d'enseignement, soit un francophone et l'autre anglophone.

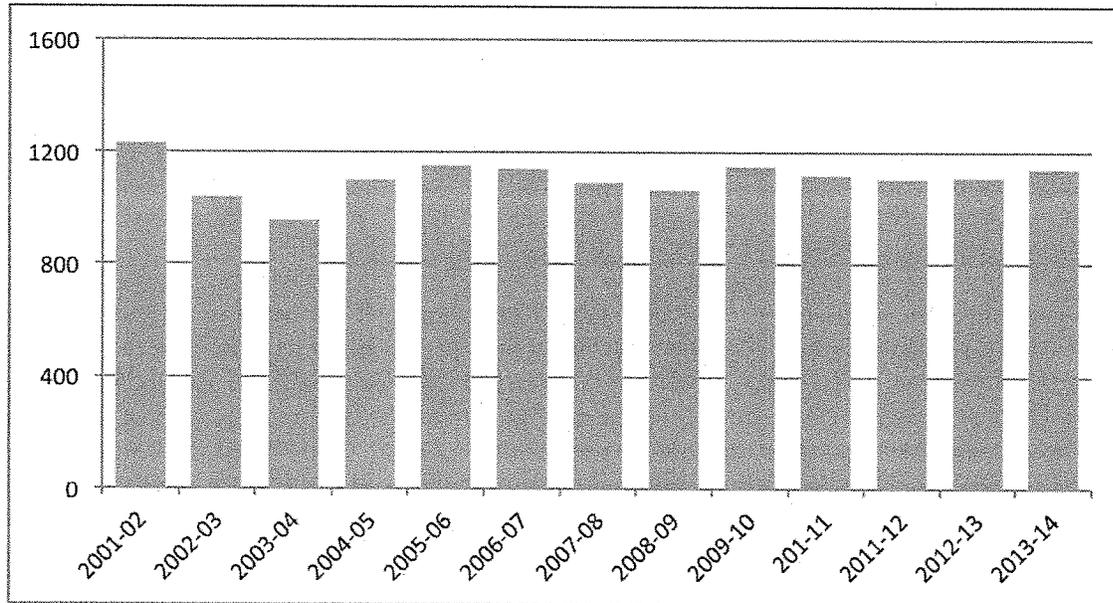
Lorsqu'on le compare aux autres établissements collégiaux du Québec, le CGÎM est un établissement collégial de petite taille qui doit composer depuis plusieurs années avec un contexte régional incertain, dont les principales caractéristiques ont été décrites plus haut. Confronté aux réalités d'un déclin démographique régional qui était susceptible de mener, ultimement, à une baisse sévère de ses ressources financières, le Cégep a dû développer au fil des ans des stratégies lui permettant de stabiliser, voire éventuellement d'accroître sa population étudiante. Ces stratégies ont donné des résultats appréciables, si l'on regarde l'évolution du nombre d'inscriptions de 2001 à 2013.

---

3. CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES, *Note historique*. Accessible en ligne : [<http://www.cegepgim.ca/cegep/historique>]

FIGURE 10

Évolution des inscriptions au CGÎM, 2001-2013

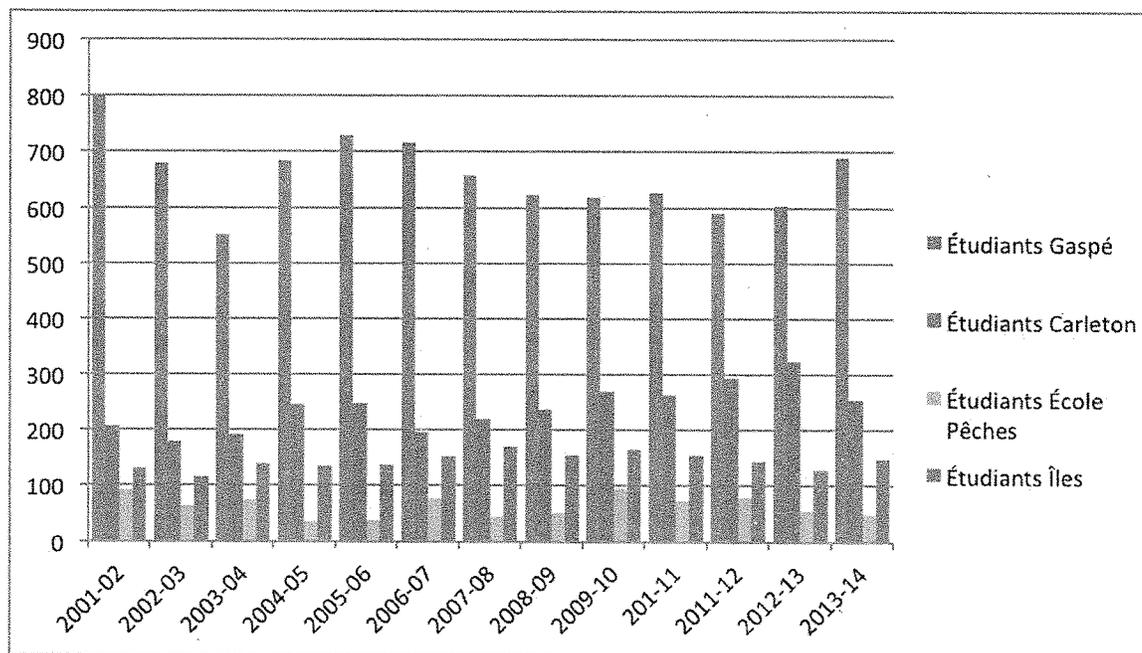


Source : Rapports annuels, CGÎM

Ce graphique nous indique que les inscriptions au CGÎM ont, dans l'ensemble, suivi une évolution comparable (-7 %) à celle de la tranche d'âge des 19 ans et moins dans la population régionale (-6 %) de 2001 à 2013. Soulignons cependant que, depuis le creux des inscriptions en 2003-2004, le Cégep a enregistré une hausse de 19 % en dix ans. Dans le contexte socio-économique de la région, cette hausse est appréciable et témoigne du succès des efforts entrepris par les parties prenantes du Cégep afin d'améliorer la capacité d'attraction régionale et extrarégionale de l'institution. Cela semble d'autant plus important que l'on ne constate aucune variation négative d'importance dans le nombre d'inscriptions depuis l'année 2005-2006, indice que les initiatives de consolidation semblent avoir des résultats structurants qui ont en quelque sorte « contredit » les projections du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : ce dernier anticipait en effet une diminution de plus de 10 % des effectifs entre 2010 et 2014, alors que la population étudiante s'est maintenue durant ces années (CGÎM, 2014).

Par ailleurs, lorsque l'on ventile les inscriptions par campus, on constate que la répartition de la population étudiante a relativement peu varié. Cela signifie notamment que les mesures de soutien instiguées par le Cégep semblent avoir été bénéfiques pour l'ensemble de ses composantes locales. L'un des enjeux qu'a posé le déclin des inscriptions au début des années 2000 était de maintenir une vision du Cégep qui soit conforme à sa mission institutionnelle tout en développant des mesures de relance adaptées à la réalité institutionnelle et territoriale des campus locaux.

FIGURE 11  
**Évolution des inscriptions dans les quatre campus  
 du CGÎM, 2001-2002 à 2013-2014**

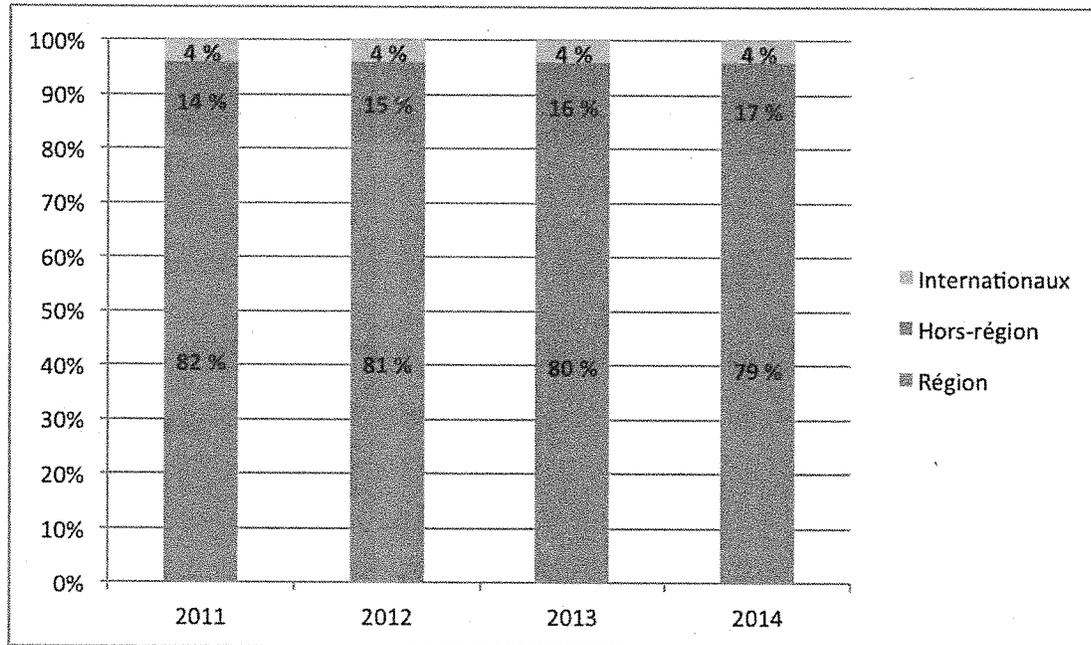


Source : CGÎM, Rapports annuels

Enfin, si les effectifs étudiants du CGÎM proviennent principalement de la région, on peut constater que les initiatives visant le recrutement d'étudiants hors région ainsi qu'à l'international ont permis de consolider la capacité d'attraction du Cégep au cours des dernières années comme l'indique la figure 12 à la page suivante.

FIGURE 12

**Origine des étudiants inscrits au CGÎM, 2010-2014 (en %)**



Source : CGÎM, 2014

Même si la variation est faible, notons ici que la proportion d'étudiants issus de l'extérieur de la région a augmenté au cours des dernières années, alors que la proportion d'étudiants internationaux s'est stabilisée à 4 %. Il y a ici une indication que les mesures de recrutement extrarégional, dont il sera question plus bas, semblent fonctionner et représentent vraisemblablement une voie d'avenir porteuse pour le CGÎM.

### 2.1.1 Des initiatives de consolidation qui portent leurs fruits

Afin de maintenir ses statistiques de fréquentation et continuer à obtenir un minimum de ressources financières nécessaires pour offrir des formations préuniversitaire et technique de qualité, accessibles et universelles, le Cégep a déployé quatre grandes initiatives à partir du début des années 2000.

#### 2.1.1.1 Le programme de tourisme d'aventure

Situé au cœur d'un milieu de vie naturel réputé pour ses paysages et la diversité de ses écosystèmes et conformément aux choix réalisés par la région de se spécialiser dans le récréotourisme, le CGÎM a mis de l'avant en 2003 un programme de tourisme d'aventure qui a permis d'insuffler un nouvel élan au Cégep. Offert en anglais comme en français, ce programme technique de trois ans est jumelé à une Attestation d'études collégiales (AÉC) d'une année dispensée par le Groupe Collégia. Au total, 101 étudiants sont en formation au sein de ce département pour l'année 2014-2015; ce nombre augmente à 119 en prenant en compte les 18 inscriptions de l'AÉC. Ce programme a augmenté la capacité d'attraction du Cégep, en particulier vis-à-vis des grands centres urbains : la grande majorité des étudiants inscrits dans ce programme proviennent de l'extérieur de la région avec une prédominance pour les régions de Montréal et de Québec.

Outre la création de neuf employés-équivalent à temps complet (ETC) pour des enseignants évoluant au sein du département, ce programme aura aussi permis de stabiliser, voire d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans les cours de la formation générale, soit le tronc commun de formation offert à l'ensemble des étudiants.

Dérivé du programme de tourisme d'aventure, le programme Aventure-Étude permet aux étudiants cheminant en sciences humaines et en sciences de la nature de réaliser leur formation collégiale sous la forme de « plein air-étude ». Bien que lancé depuis trois ans, le programme génère des résultats modestes (huit étudiants en 2015), résultats qui démontrent l'importance d'un soutien institutionnel accru pour ce type de programme venant consolider le créneau de tourisme d'aventure développé par le CGÎM.

### **2.1.1.2 Le recrutement à l'international**

Par ailleurs, les initiatives de démarchage à l'international ont permis au CGÎM de recruter, pour la rentrée scolaire 2015, 47 étudiants issus des communautés francophones du monde. Ces derniers sont français (24), réunionnais (7), camerounais (6), guadeloupéens (3), brésiliens (2), haïtiens (1), martiniquais (1), togolais (1), mahorais (1) et maliens (1). Cette formule de recrutement a permis au CGÎM de bonifier son nombre d'étudiants en classe à plus de 10 % du total des inscriptions reçues pour 2015 (CGÎM, 2014). Cependant, comme l'indique la figure 12 à la page précédente, la proportion d'étudiants inscrits au CGÎM recrutés à travers ces initiatives s'est maintenue autour de 4 % au cours des dernières années, passant de 49 étudiants en 2010, à 47 en 2015.

Ce programme offre cependant d'intéressants avantages en matière de diversité culturelle au sein du collège et de la région. Il attire encore très peu d'immigrants nouvellement installés au Québec. Le coût approximatif de ces initiatives au cours des cinq dernières années a été de 156 000 \$ par année (CGÎM, 2014), ce qui signifie qu'un budget moyen de 3300 \$ par étudiant a été dépensé par le CGÎM en 2014.

### **2.1.1.3 L'enseignement à distance**

Afin d'optimiser sa capacité à couvrir son territoire de rattachement, le CGÎM a développé au cours des dernières années un système de télé-enseignement. Deux volets composent ce dernier. Le premier concerne la formation à distance donnée en classe virtuelle, destinée à soutenir deux cheminements particuliers : celui de l'aquaculture offert à l'École des pêches de Grande-Rivière et le programme de technique de comptabilité et de gestion. Les étudiants inscrits à ces formations peuvent assister aux cours partout sur le territoire, voire de l'extérieur de la région. Le second volet du télé-enseignement concerne des formations en cours au campus de Gaspé, soit les programmes de soins infirmiers, de technique de comptabilité et de gestion ainsi que le programme de sciences humaines.

Le nombre d'étudiants inscrits à la formation à distance offerte par le CGÎM n'a eu de cesse de croître au cours des dernières années, alors que le nombre d'étudiants inscrits à au moins un cours est passé de huit pour l'année 2010-2011 à 95 pour l'année 2013-2014. Afin de financer cette initiative, environ 358 000 \$ par année (incluant les budgets d'équipement) a été dépensé en moyenne au cours des cinq dernières années (CGÎM, 2014), ce qui signifie qu'un budget moyen de 3800 \$ par étudiant a été dépensé par le CGÎM en 2014. Évidemment, contrairement aux autres

initiatives de consolidation, cette mesure s'est concrétisée à travers une importante infrastructure de communication, dont les effets structurants pour le CGÎM sont nombreux et se mesurent sur le long terme (KPMG, 2014).

#### **2.1.1.4 Les ententes de mobilité étudiante interrégionale**

La dernière, et la plus récente, de ces initiatives porte sur la mobilité étudiante. Ayant déployé des efforts de recrutement dans la région métropolitaine de Montréal, le CGÎM a réussi à attirer 23 nouveaux étudiants, dont six francophones et 17 anglophones. Résultant d'une entente de cinq ans signée à l'hiver 2014 avec le campus de Gaspé, ces étudiants proviennent des collèges signataires que sont Dawson, John-Abbott, Vanier et Vieux-Montréal. De plus, une nouvelle entente de trois ans signée à l'automne 2014 avec le collège Maisonneuve permet au CGÎM de recevoir deux étudiants en sciences humaines pour la session d'hiver 2015. Le coût estimé de cette initiative est d'environ 20 000 \$ par année pour le CGÎM et 15 000 \$ par année pour chacun des cégeps impliqués (CGÎM, 2014), ce qui signifie qu'un budget moyen de 900 \$ par étudiant a été dépensé pour cette initiative par le CGÎM en 2014.

L'effet combiné de ces quatre initiatives pour l'année 2014-2015 se constate sur le plan des inscriptions : 258 étudiants se sont inscrits au Cégep par le biais de l'une ou l'autre de ces mesures, ce qui représente près du quart (23 %) du total de la population étudiante au CGÎM pour l'année. Cela signifie qu'il existe un potentiel important associé au développement de ces initiatives de consolidation qui ont été mises en place par le CGÎM sur ses propres bases; ce potentiel pourrait être mis en valeur par le biais de mesures institutionnelles d'envergure impliquant le gouvernement du Québec ainsi que les parties prenantes du milieu collégial et régional.

À ce titre, les ententes de mobilité étudiante paraissent particulièrement porteuses pour la région, mais aussi pour tout le Québec : non seulement elles présentent un excellent retour sur l'investissement du CGÎM, mais elles exercent aussi des fonctions sociales d'intégration et de coopération essentielles au renforcement des régions et des institutions collégiales du Québec. Nul doute que ces initiatives constitueront l'une des principales voies à privilégier au cours des prochaines années par les cégeps en régions éloignées pour consolider leurs effectifs étudiants et le dynamisme de leurs milieux de vie.

#### **2.1.2 Des Centres collégiaux de transfert de technologie axés sur le développement de l'économie territoriale**

Le CGÎM s'est engagé au cours des dernières années à développer, conjointement avec des organisations de sa région, les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Ces derniers constituent une infrastructure décentralisée de soutien aux entreprises, qui repose sur des ententes de collaboration entre les établissements collégiaux et des organisations porteuses d'innovations technologiques et sociales (Trans-Tech, 2014; KPMG, 2014). Au CGÎM, trois CCTT sont en activité.

Le premier est le Centre Merinov créé en 2010. Ce centre, dont la mission est de contribuer à la recherche et au développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture, a réparti ses établissements de recherche à Gaspé, Grande-Rivière, Cap-aux-Meules, Sept-Îles et Blanc-Sablon (Merinov, 2014). Le Merinov représente un acteur majeur au Québec dans le redéploiement du secteur des pêcheries et de la transformation de produits marins, devenu nécessaire avec

l'effondrement des stocks de poissons de fond.

Fondé en 2000, le TechnoCentre éolien est « un centre de recherche et de transfert technologique qui aide les entreprises à adapter leur technologie au climat nordique, à développer de nouveaux produits pour l'industrie éolienne et à intégrer la chaîne d'approvisionnement québécoise » (TechnoCentre éolien, 2014). Le TechnoCentre a été appelé à contribuer à la mise en place de l'infrastructure de la filière éolienne au Québec en développant l'expertise industrielle nécessaire en Gaspésie.

Enfin, dans le domaine des pratiques sociales, le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) concentre ses efforts sur deux mandats particuliers : 1) offrir aux étudiants du CGÎM désireux de le faire la possibilité de s'initier à la recherche appliquée; et 2) offrir des services d'accompagnement dans la recherche destinée à soutenir le développement territorial durable (CIRADD, 2014). Il aura, entre autres, œuvré de près à la mise en place du service public de transport collectif de la région, la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM).

L'apport de ces centres au développement socio-économique et territorial de la région peut être évalué de plusieurs manières complémentaires. À partir des données disponibles, il est possible de présenter leur contribution à l'économie régionale sous trois angles, qui représentent autant de capacités : 1) leur capacité à développer une masse critique d'experts qualifiés, 2) leur capacité à bonifier la formation des étudiants du CGÎM et enfin, 3) leur capacité à canaliser des investissements publics et privés vers des projets.

La première de ces capacités, soit celle de développer et de maintenir une expertise sur des domaines de développement névralgiques pour la région, complète celle du CGÎM. Grâce à ce dernier et aux CCTT, la Gaspésie et les Îles peuvent offrir aux organismes publics et aux entreprises privées un savoir-faire développé localement sur des problématiques qui les concernent directement. Ce savoir-faire nécessite la présence de personnes qualifiées et bien enracinées dans la région. Si ce fait peut sembler banal pour les acteurs publics situés dans les grands centres, il en va autrement pour des régions qui, comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, peinent souvent à attirer et retenir des diplômés dans la région. Agissant en complémentarité avec le CGÎM, les CCTT offrent donc un débouché professionnel pour des personnes spécialisées dans des domaines de pointe, en plus de prolonger l'environnement de formation et de recherche que l'on retrouve au CGÎM. Comme le montre le tableau 4 à la page suivante, l'ajout de 83 personnes employées sur la base de leurs connaissances scientifiques ou techniques élargit le champ des compétences offertes dans la région et pour le CGÎM.

TABLEAU 4

**Effectifs des CCTT affiliés au CGÎM, année 2012-2013**

Catégorie de personnel	Merinov	TechnoCentre éolien	CIRADD	Total
Personnel scientifique	26	6	8	40
Personnel technique	32	8	3	43
Personnel administratif	30	11	3	44
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>127</b>

Source : CCTT-CGÎM, 2014

La seconde capacité a trait à la bonification de l'offre de formation pour les étudiants et étudiantes du CGÎM. Grâce aux dispositifs de transfert de connaissance qui les caractérisent, les CCTT ont permis de compléter avantageusement les formations proposées par le Cégep, en relation avec les besoins des milieux dans lesquels ils se spécialisent. L'intérêt de la formule du CCTT se trouve en effet dans le maillage entre la formation de base offerte par le CGÎM qui permet de procurer les bases d'une culture générale essentielle aux étudiants et les mécanismes spécialisés de transfert de compétences et de connaissances développées par les CCTT, qui forment une main-d'œuvre qualifiée et répondant aux besoins des collectivités. Le tableau 5 donne un ordre de grandeur de l'effet de levier que les CCTT procurent au CGÎM quant au transfert des connaissances et des compétences pour les étudiants collégiaux :

TABLEAU 5

**Nombre d'étudiants ayant directement bénéficié des activités des CCTT affiliés au CGÎM, année 2012-2013**

Type d'activité	Merinov	TechnoCentre éolien	CIRADD	Total
Participation à des travaux du CCTT	8	17	9	34
Activités d'information et formation	45	75	313	433
Stagiaires	1	8	0	9
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	<b>322</b>	<b>476</b>

Source : CCTT-CGÎM, 2014

Enfin, la dernière capacité est liée à la canalisation des investissements vers les priorités de recherche et de développement que la région s'est données. Si ces investissements ne proviennent pas tous de l'extérieur de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ils sont cependant concentrés en une même instance qui définit l'horizon des projets innovants et des compétences adaptées à la demande des milieux. Il s'agit donc d'un autre effet de levier, financier celui-là, permettant de financer l'offre de formation technique dans la région. En 2012-2013, c'est plus de 6,7 millions \$ qui ont été canalisés par les trois CCTT de la région :

TABLEAU 6

**Revenus des CCTT affiliés au CGÎM, année 2012-2013 (en milliers \$)**

Source de revenus	Merinov	TechnoCentre éolien	CIRADD	Total
Secteur privé ou OBNL	836	413	34	1 283
Secteurs public ou municipal	—	1 477	125	1 602
Gouvernement du Québec	735	791	175	1 701
Gouv. du Canada	227	823	—	1 050
Autres revenus	—	994	35	1 029
<b>Total</b>	<b>1 798</b>	<b>4 498</b>	<b>368</b>	<b>6 665</b>

Source : CCTT-CGÎM, 2014

**2.2 Analyse de l'impact économique du CGÎM**

Cela étant dit, il est possible d'obtenir une représentation d'ensemble du poids économique qu'exerce le CGÎM dans la région en procédant à une analyse de l'impact économique des dépenses réalisées en biens et en services, notamment celles des salariés du CGÎM. Les dépenses de ces derniers produisent des effets économiques qu'il est possible d'évaluer avec davantage de rigueur et de précision que n'importe quelle autre dépense effectuée par le CGÎM ou les étudiants du Cégep dans la région. L'évaluation de l'impact économique des dépenses des salariés de l'institution donne donc une estimation minimale fiable du poids économique qu'exerce le Cégep dans la région. Nous n'avons pu compléter ce tableau économique avec les dépenses des salariés des CCTT, puisque nous n'avons pu avoir accès à toutes les données.

**2.2.1 Méthodologie**

La présente analyse est fondée sur la Base de données et le Modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs qui ont servi à l'analyse ont été faits par les chercheurs de l'IRÉC et l'interprétation de ces données n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Afin d'évaluer l'impact pour la région de la masse salariale du Cégep, nous utilisons la Base de données et le Modèle de simulation de politiques sociales (BDMSPS) ainsi que le Modèle intersectoriel du Québec (MISQ). La BDMSPS est utilisée afin de déterminer pour chaque période le revenu disponible des employés, soit le revenu après impôts et transferts. Après avoir déterminé le total du revenu que les individus peuvent consommer, nous évaluons l'impact de ces dépenses pour le Québec à partir du MISQ. Nous utilisons le tableau de dépense personnelle en biens et en services disponibles sur le site internet de l'ISQ<sup>4</sup>.

La BDMSPS est composée d'une base de données (BDSPS) et d'un modèle de simulation (MSPS). La BDSPS est statistiquement représentative et contient des informations non confidentielles sur les individus dans leur contexte familial. Puisqu'il n'existe pas de base de données recueillie à partir d'une enquête qui fournit assez de détails afin de calculer les impôts et transferts des particuliers, la BDSPS est composée en combinant les informations de quatre sources :

4. [[http://www.stat.gouv.qc.ca/produits-services/etude\\_impact\\_pdf/Dfin801-R1.PDF](http://www.stat.gouv.qc.ca/produits-services/etude_impact_pdf/Dfin801-R1.PDF)]

- Enquête sur la dynamique des revenus et du travail (EDTR);
- Déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers (LIVRE VERT);
- Données relatives aux prestataires d'assurance-emploi;
- Enquête sur les dépenses des ménages (EDM).

Le MSPS est un modèle comptable statique qui traite les données de toutes les personnes et de toutes les familles pour lesquelles des renseignements sont enregistrés dans la BDSPS, calcule les impôts et les transferts en fonction des algorithmes décrivant des programmes en vigueur ou proposés.

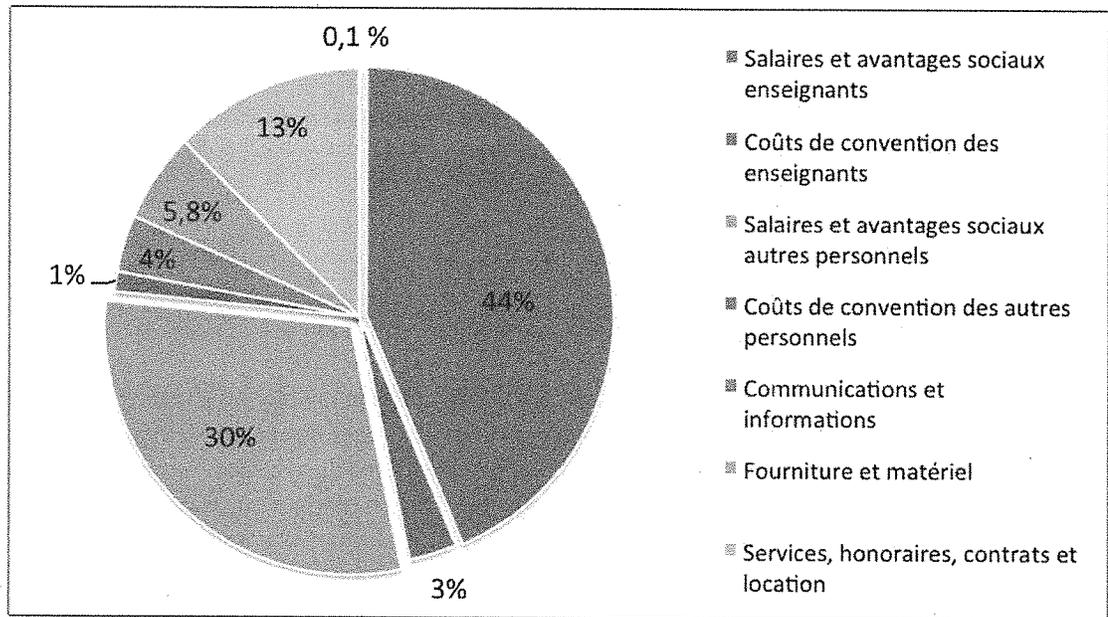
Le Modèle intersectoriel du Québec permet de quantifier l'effet des changements réels, anticipés ou hypothétiques sur l'économie québécoise. Nous pouvons ainsi estimer la valeur ajoutée, l'emploi, l'importation à la suite d'un choc de demande sur l'économie du Québec. Les revenus fiscaux, parafiscaux et des taxes des gouvernements du Québec et du Canada sont aussi évalués par le modèle.

Ce modèle est basé sur les tableaux d'entrées-sorties du Québec qui sont produits annuellement par Statistique Canada. Ces tableaux sont une représentation comptable du système de production. Ils montrent les relations entre les biens et les services et les secteurs de production de l'économie québécoise ainsi qu'avec les marchés étrangers. Le MISQ propage un choc de demande de biens et les services sur la base de ces tableaux afin de déterminer les secteurs productifs sollicités. La propagation du choc se fait par des rondes successives de simulations.

### **2.2.2 Les retombées économiques du CGÎM**

En 2013-2014, les dépenses de fonctionnement du CGÎM ont atteint 32 912 422 \$. La figure 13 à la page suivante montre comment elles ont été réparties.

FIGURE 13  
**Ventilation des dépenses de fonctionnement du  
 CGÎM, 2013-2014 (en pourcentage)**



Source : CGÎM, Rapport annuel 2013-2014

Le total des dépenses en salaires atteignait 24 164 527 \$, soit près de 74 % de l'ensemble des dépenses du Cégep pour l'année 2013-2014. De ce montant, 14 307 375 \$ ont été dépensés pour les salaires de 263 enseignants, pour un salaire moyen de 54 400 \$, alors que 9 857 152 \$ ont été dépensés pour les 251 autres salariés (cadres, professionnels et employés de soutien), pour un salaire moyen de 39 272 \$.

La BDMSPS a été utilisée afin de déterminer le revenu disponible de ces employés. Le contexte familial des particuliers influence grandement les impôts et transferts de ceux-ci. N'ayant pas d'information sur le contexte familial des salariés, il a été supposé que les moyennes estimées à partir de la BDMSPS s'appliquaient aux employés du Cégep. Afin d'obtenir un échantillon de simulation plus élargi, cette dernière a été réalisée sur des intervalles de 5 000 \$ en plus et moins autour des salaires moyens identifiés plus haut. Le système fiscal mis en application en 2014 a été utilisé pour le traitement des données de 2013-2014.

Le tableau 7 à la page 30 présente les résultats des simulations de la BDMSPS. Lorsque nous calculons les montants totaux, nous évaluons que le gouvernement du Québec récupère 2 103 178 \$ en impôt direct sur le revenu des employés en 2014. Les dépenses totales des individus se chiffrent à 19 903 078 \$ en 2013-2014. Nous supposons que le revenu disponible des ménages est totalement affecté à la dépense personnelle en biens et services. Ceci suppose donc un taux d'épargne nul. Puisque le taux d'épargne au Québec est faible, nous considérons que cette hypothèse n'a pas trop d'importance pour les résultats de l'estimation.

TABLEAU 7

**Résultats des simulations BDMSPS, revenus et impôts moyens des salariés du CGÎM, 2013-2014**

Revenu moyen des enseignants	54 845 \$
Revenu disponible moyen des enseignants	43 112 \$
Impôts moyens des enseignants	5 547 \$
Revenu moyen des autres salariés	39 000 \$
Revenu disponible moyen des autres salariés	34 122 \$
Impôts moyens des autres salariés	2 567 \$

Source : Simulations BDMSPS v 21.0 et calculs des auteurs

Les revenus disponibles des employés du Cégep sont utilisés afin de faire les chocs de demande pour des dépenses personnelles en biens et en services sur la base des tableaux du MISQ. Le modèle ne permet pas de faire la distinction dans les impacts selon les régions du Québec. Cependant, nous considérons qu'étant donnée la nature des dépenses des ménages en biens et en services, les impacts de cette simulation sont surtout de nature régionale.

Pour 2013-2014, nous faisons un choc de demande de 19,9 M\$. Les tableaux qui suivent déclinent les trois types d'impact économique que génèrent ces dépenses en consommation de biens et de services dans l'économie régionale. Un tableau synthétisant toutes ces retombées économiques est présenté en annexe.

TABLEAU 8

**Effets sur l'emploi des dépenses personnelles en biens et services des salariés du CGÎM, en année-personne 2014**

Main d'œuvre	Effets directs – premiers fournisseurs	Effets indirects	Effets totaux
Salariée	52,6	64,4	117
Autres travailleurs	7,7	5,9	13,6

Source : Simulations BDMSPS v 21.0 et calculs des auteurs

Les dépenses en consommation de biens et de services associées aux salaires des employés du CGÎM ont donc généré, de manière directe ou indirecte, 117 emplois salariés et 14 emplois non-salariés pour l'année 2013-2014.

Par ailleurs, les dépenses personnelles des salariés du CGÎM ont aussi un effet mesurable en matière de valeur ajoutée aux prix de base — ou de PIB — dans l'économie. Comme l'indique le tableau suivant, cette contribution était de l'ordre de près de 11 millions \$ pour l'année 2013-2014.

TABLEAU 9

**Effets sur le PIB des dépenses personnelles en biens et services des salariés du CGÎM, 2014 (en milliers \$)**

	Effets directs – premiers fournisseurs	Effets indirects	Effets totaux
Valeur ajoutée aux prix de base	6 408	4 584	10 992
Salaires et traitements avant impôts	1 842	2 338	4 180
Revenus nets entreprises individuelles	1 939	384	2 323
Autres revenus bruts avant impôts	2 628	1 861	4 489

Source : Simulations BDMSPS v 21.0 et calculs des auteurs

Les dépenses en consommation des employés du CGÎM ont ainsi un impact significatif sur l'économie de la région. Si le PIB régional de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était évalué à environ 2,8 milliards \$ en 2013 (Desjardins, 2014), cela signifie que le CGÎM contribuait cette année-là à une hauteur minimale d'environ 0,4 % au PIB régional en impulsant des effets économiques d'environ 11 millions \$. Cette contribution est importante, et elle l'est d'autant plus qu'elle est récurrente et stable : le sous-secteur des services gouvernementaux et parapublics auquel est rattaché le CGÎM est beaucoup moins sensible que d'autres secteurs aux variations économiques, notamment à celles qui ont trait à la saisonnalité des activités ou aux cycles des marchés. Il s'agit donc d'une contribution à la vie économique qui agit comme l'un des piliers de celle-ci.

Enfin, le troisième et dernier type d'impact économique illustré par le tableau 10 à la page suivante est celui des recettes fiscales et parafiscales touchées par les gouvernements du Québec et du Canada. Les revenus des cégeps proviennent pour l'essentiel du gouvernement du Québec, et il est intéressant de constater ce qu'il est en mesure de récupérer comme recettes fiscales et parafiscales dans l'ensemble des dépenses personnelles des salariés du CGÎM.

TABLEAU 10

**Effets sur les revenus gouvernementaux des dépenses personnelles en biens et services des salariés du CGÎM, 2014 (en milliers \$)**

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
<b>Revenus du gouvernement du Québec</b>			
Impôts sur salaires et traitements	127	166	293
Taxes de vente	931	23	954
Taxes spécifiques	527	84	611
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	286	374	660
<b>Total</b>	<b>1 871</b>	<b>647</b>	<b>2 518</b>
<b>Revenus du gouvernement fédéral</b>			
Impôts sur salaires et traitements	68	81	149
Taxes de vente	140	20	160
Taxes et droits d'accise	481	47	528
Parafiscalité (Assurance-emploi)	63	81	144
<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>229</b>	<b>981</b>

Source : Simulations BDMSPS v 21.0 et calculs des auteurs

Le gouvernement du Québec a ainsi perçu, en 2014, plus de 2,5 millions \$ en recettes fiscales et parafiscales, alors que le gouvernement fédéral a recueilli près d'un million de dollars. En incluant le montant déjà prélevé sur les salaires de ces employés, nous estimons que le gouvernement du Québec a récupéré 4,6 millions \$ sur le total des salaires versés aux employés du Cégep. Cela montre que le financement du CGÎM par le gouvernement du Québec génère des retombées fiscales avantageuses qui s'additionnent en quelque sorte à l'ensemble des effets structurants pour le développement de la région.

Les effets économiques générés par les dépenses en consommation des salariés du CGÎM sont importants. Il importe cependant de dire qu'il ne s'agit que d'une estimation quantitative minimale : les retombées économiques calculées n'intègrent pas les dépenses intermédiaires du Cégep (c'est-à-dire, par exemple, les dépenses auprès des fournisseurs de produits et de services), pas plus qu'elles ne tiennent compte de la dépense finale en consommation des étudiants inscrits au CGÎM. Nous avons souhaité présenter des estimations fiables et rigoureuses qui ne doivent cependant pas éclipser l'importance présumée des dépenses en consommation des étudiants du CGÎM; bien qu'il serait hasardeux d'en arriver à une estimation précise à ce sujet dans le cadre de cette étude, il est possible de faire l'hypothèse que la contribution des étudiants à l'économie locale et régionale pourrait être non négligeable.

# Conclusion

La présente étude a permis de mettre en lumière l'importance d'un regard d'ensemble sur la situation actuelle des cégeps, en particulier sur ceux qui évoluent en régions éloignées. Isoler ces derniers de leur contexte d'inscription et des dynamiques socio-économiques plus larges avec lesquelles ils doivent composer, a pour effet de tronquer les diagnostics à leur égard et de jeter les bases de politiques publiques mal adaptées à leurs réalités.

C'est en recomposant la toile des relations existant entre le Cégep et son milieu régional que nous avons pu constater à quel point cette institution accomplit, parallèlement à sa mission institutionnelle, des fonctions de développement économique et territorial, en plus de contribuer substantiellement à la rétention des jeunes et à l'attraction des diplômés dans la région. Le dynamisme qu'insufflé le CGÎM à la région repose principalement sur la présence de jeunes qui, tout en menant à terme leurs projets d'études, contribuent directement à la vitalité des collectivités locales et de la région. Il s'agit là d'un impact économique de longue portée qui est de nature qualitative.

Quant aux retombées quantitatives évaluées dans la présente étude, les résultats ne laissent planer aucun doute : le CGÎM est un acteur économique de première importance, aussi bien sur le plan de l'emploi que des effets économiques qu'il génère chaque jour. Peu d'acteurs économiques dans la région peuvent, en effet, revendiquer le fait de soutenir, par ses dépenses en salaires, 131 emplois directs et indirects dans la région, en plus d'induire une valeur ajoutée de 11 M\$ au PIB régional, et de générer des revenus fiscaux et parafiscaux de 2,5 M\$ pour le gouvernement du Québec, sans compter les prélèvements à la source déjà réalisés par lui.

Quant aux CCTF associés au CGÎM, même si l'impact économique généré par les dépenses des salariés qui y œuvrent n'a pu être quantifié, leurs capacités organisationnelles se traduisent par des effets structurants pour l'économie de la région.

Dans le contexte institutionnel qui est celui de compressions budgétaires récurrentes et d'un financement axé sur le niveau d'inscription, le CGÎM a développé des mesures destinées à consolider ses capacités d'attraction. Les données disponibles ont montré que ces mesures ont eu des résultats tangibles. Nous concluons cette étude par deux propositions afin de renforcer ces mesures structurantes pour le CGÎM et sa région.

Parmi les initiatives de consolidation mises de l'avant par le Cégep, il y en a une qui apparaît prometteuse à plus d'un titre, soit les programmes de mobilité interrégionale des étudiants. L'examen sommaire du rendement de chacune des quatre initiatives a en effet révélé le fort potentiel de cette avenue, non seulement parce que cet examen permet d'optimiser l'usage des ressources financières de l'institution, mais aussi parce qu'il a indiqué que cette piste pourrait, moyennant le développement d'initiatives concertées, changer la donne.

En effet, si le gouvernement du Québec, les diverses parties prenantes du réseau collégial et les acteurs régionaux de la Gaspésie et des Îles se dotaient d'un mécanisme appuyant les ententes de mobilité et d'accueil d'étudiants inscrits dans des collèges de Montréal, nul doute que le CGÎM pourrait rapidement voir croître encore davantage ses effectifs. Ce mécanisme, qui pourrait s'inscrire dans un programme de mobilité nationale d'étudiants collégiaux, servirait non seulement

de pierre d'assise pour le développement des cégeps situés en régions éloignées, mais il agirait comme un puissant vecteur d'intégration culturelle et sociale pour le Québec. En fait, par le biais de ce programme, ce sont d'importantes barrières invisibles séparant la jeunesse de la métropole et des régions éloignées du Québec qui seraient levées.

Enfin, sur le plan du recrutement dans le territoire « naturel » du CGÎM, la voie de la lutte au décrochage scolaire nous semble être porteuse à plus d'un égard. On se saurait trop rappeler l'importance de la persévérance scolaire pour l'enrichissement — citoyen et économique — de la collectivité. Le Cégep, avec les partenaires du milieu déjà impliqués au sein du projet Complice Persévérance Gaspésie-les-Îles, aurait tout avantage à développer de nouveaux canaux de communication et de financement pour aller plus loin dans ces initiatives. La mise sur pied d'un programme de bourses de soutien à la persévérance scolaire pour les élèves du secondaire désireux de s'inscrire au CGÎM renforcerait le lien étroit entre le Cégep et les institutions d'enseignement secondaire. Cette bourse pourrait se développer depuis la Fondation Cornelius-Brotherton — qui est la fondation du CGÎM — en mettant à contribution les institutions financières présentes dans la région.

# Bibliographie

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. *Rapports annuels*, 2010-2014.

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES, DIRECTION GÉNÉRALE. *Données statistiques* (diverses années).

CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2014. Accessible en ligne : [<http://www.ciradd.ca>]

DESJARDINS, RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Survол et prévisions économiques*, Études régionales, 2014.

DESJARDINS, M., Y. FRENETTE et J. BÉLANGER. *Histoire de la Gaspésie*, Québec, IQRC, 1999.

DUBÉ, N. et C. PARENT. *L'état de santé et de bien-être de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011, 240 p.

EMPLOI QUÉBEC. *Plan d'action régional*, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2004-2005.

FRENETTE, Pierre, sous la dir. de. *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, IQRC, 1996.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Québec, 2013. Accessible en ligne : [<http://www.mce.gouv.qc.ca/publications/2013-2018-sig-gim.pdf>]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Le modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications*. Édition 2013, juillet 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Profil comparatif des MRC, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Accessible en ligne : [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/demographie/demo\\_gen/pop\\_age11\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/demographie/demo_gen/pop_age11_mrc.htm)] (consulté le 06 novembre 2014)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Le bilan démographique du Québec*, édition 2014. Accessible en ligne : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf#page=23>]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, édition 2014. Accessible en ligne : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Panorama des régions du Québec*, édition 2014. Accessible en ligne : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2014.pdf>]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Solde migratoire et taux net de migration interne des MRC, 2001-2002 à 2012-2013*.

KPMG. *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie*, Montréal, 2014.

MARCEAU, Ginette. *Il était une fois la morue*, Radio-Canada, 20 juillet 2003. Accessible en ligne : [<https://ici.radio-canada.ca/actualite/semaineverte/ColorSection/peche/030720/morue.shtml>]

MERINOV, CENTRE D'INNOVATION DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC. *Rapport annuel, 2003-2014*. Accessible en ligne : [<http://www.merinov.ca/images/Documents/corporatif/Merinov%20Rapport%20annuel%202013-2014.pdf>]

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités. Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*, Québec, 2008.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS. *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Portrait territorial*, Québec, 2014.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS. *Créneaux d'excellence ACCORD Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Québec, 2014. Accessible en ligne : [<http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/creneaux-dexcellence/>]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT, QUÉBEC. *Taux de décrochage annuel, 2007-2012*. Accessible en ligne : [<http://placement.emploi.quebec.gouv.qc.ca/mbe/ut/rechroffr/erechroffr.asp?date=3&mtcle=&creg=05+11&CL=french>]

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Portrait territorial*, Québec, 2006.

MINVILLE, E., « Une terre d'avenir : la Gaspésie », *La vie économique*, vol.4, Montréal, HEC, 1981.

RESSORT-GIM. *Portrait social de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : compilation de statistiques provenant de diverses sources concernant la région et ses territoires*, Document de référence, Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RESSORT-GÎM), non publié, 2013, 182 p.

STATISTIQUE CANADA, BD/MSPS. *Vue d'ensemble du produit*, 2013.

TECHNOCENTRE ÉOLIEN. *Rapport annuel, 2013-2014*. Accessible en ligne : [<https://www.eolien.qc.ca/fr/publications/rapports-annuels.html>]

TRANS-TECH. *Le réseau des CCTT*, 2014. Accessible en ligne : [<http://reseau.transtech.qc.ca>]

# Annexe

## Impact pour le Québec de dépense personnelle en biens et en services de 19,9 millions de dollars au Québec-Simulation pour 2013-2014

		Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
		Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2014					
<b>Main-d'œuvre</b>					
	Salariés	0	52.6	64.4	117.0
	Autres travailleurs	0	7.7	5.9	13.6
k\$ de 2014					
<b>Valeur ajoutée aux prix de base</b>		—	6 408	4 584	10 992
	Salaires et traitements avant impôt	—	1 842	2 338	4 180
	Revenu net entreprises individuelles	—	1 939	384	2 323
	Autres revenus bruts avant impôt	—	2 628	1 861	4 489
<b>Autres productions</b>		—	124	24	148
	Subventions	—	(274)	(59)	(333)
	Taxes indirectes	—	2 078	174	2 252
	Importations	—	4 051	2 793	6 843
<b>Revenus du gouvernement du Québec</b>					
<b>Dont :</b>	Impôts sur salaires et traitements	—	127	166	293
	Taxes de vente	—	931	23	954
	Taxes spécifiques	—	527	84	611
<b>Revenus du gouvernement fédéral</b>					
<b>Dont :</b>	Impôts sur salaires et traitements	—	68	81	149
	Taxes de vente	—	140	20	159
	Taxes et droits d'accise	—	481	47	528
<b>Parafiscalités</b>					
	Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	—	286	374	660
	Fédérale (Assurance-emploi)	—	63	81	144

Source : Simulations BDMSPS v 21.0 et calculs des auteurs



# AU FIL DE LA RÉORGANISATION

D'UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS À UN RÉSEAU DE SERVICES AUX PATIENTS

Volume 1, numéro 5  
Mars 2015

Ce bulletin vise à fournir de l'information sur l'avancement des travaux liés à la mise en oeuvre de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. Il s'agit d'un outil de référence pour l'ensemble du personnel du réseau et du Ministère.

---

**NDLR:** Ce numéro ainsi que les prochains numéros du bulletin seront principalement consacrés au volet des ressources humaines avec des précisions techniques et juridiques de certains articles de la Loi.

---

## Programme de soutien en transition de carrière pour les cadres visés par le projet de loi 10

Dès la mise en place des nouveaux CISSS ou CIUSSS, le Ministère rendra disponible son Programme de soutien en transition de carrière qui s'adresse à tous les hors-cadre et cadres visés par les mesures de stabilité d'emploi. Le Programme vise à leur assurer des services de soutien individuel et de groupe, ainsi que l'accompagnement nécessaire pour les orienter vers les postes disponibles dans le réseau.

Le Ministère coordonnera, en collaboration avec les directions des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques des établissements, la constitution et la gestion d'une banque des postes hors-cadre et cadres qui seront à combler dans chacun des établissements. Ainsi, le Ministère transmettra en continu aux établissements les profils des candidats en disponibilité.

### Emplois au Ministère

Dans la foulée des travaux en lien avec le PL10, plusieurs emplois au Ministère sont actuellement affichés dans les agences et l'affichage se poursuit tous les jours. Afin de maximiser les possibilités de combler certains de ces emplois, ceux-ci sont désormais affichés sur le site [Santé Montréal](#) et sont offerts à l'ensemble du personnel du réseau. Ces emplois sont situés à Québec ou à Montréal. Les employés de toutes les régions sont invités à les consulter.

s'appliqueront après l'intégration, de même que sur certaines dispositions transitoires. Le [Portail Carrières](#) présente les conditions de travail de la fonction publique.

Les modalités d'intégration et les dispositions transitoires sont actuellement soumises à l'analyse du Secrétariat du Conseil du trésor et seront connues dès que possible. Pour toute autre question, les personnes intéressées sont invitées à laisser leurs coordonnées à l'adresse [RH-PL10@msss.gouv.qc.ca](mailto:RH-PL10@msss.gouv.qc.ca) en mentionnant « Emplois au MSSS » dans l'objet du courriel pour qu'un responsable des ressources humaines du Ministère l'appelle dans les plus brefs délais.

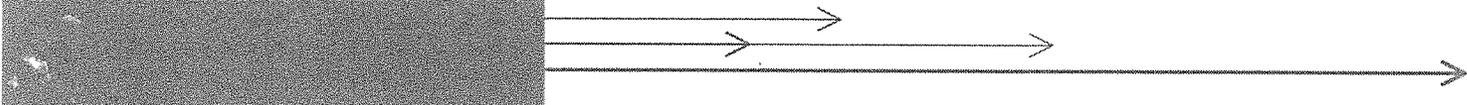
Le Ministère est conscient que la possibilité de faire le saut dans la fonction publique peut susciter plusieurs questions, notamment quant aux modalités d'intégration, aux conditions de travail qui

### Détermination des nouvelles unités de négociation

Au moment où naîtront les nouveaux CISSS et CIUSSS, le 1<sup>er</sup> avril 2015, toutes les unités de négociation actuelles des établissements fusionnés vont continuer d'exister et les associations de salariés déjà accréditées

vont continuer de représenter les salariés qu'elles représentaient antérieurement, et ce, dans le nouveau CISSS ou CIUSSS.





L'article 185\* prévoit que, à la conclusion des négociations nationales, soit 60 jours après «la signature des ententes portant sur les stipulations négociées et agréées à l'échelle nationale ayant globalement pour effet qu'au moins 70 % de l'ensemble des salariés du réseau de la santé et des services sociaux soient visés par ces stipulations», le mécanisme de détermination des nouvelles unités de négociation, tel qu'il est prévu à la Loi 30, va s'enclencher.

Toutefois, les salariés des agences qui sont transférés dans un service d'un CISSS, d'un CIUSSS ou d'un autre établissement public de la région sont intégrés, le cas échéant, dans l'unité de négociation de ce service, selon la catégorie de personnel de laquelle ils faisaient partie à l'agence (article 173\*\*).

\* Dans le projet de loi, cet article réfère au numéro 146.

\*\* Dans le projet de loi, cet article réfère au numéro 144.2.

## Conditions de travail applicables pour les employés des agences transférés au 1<sup>er</sup> avril 2015

Les conventions collectives qui s'appliquent aux employés transférés des agences sont celles qui sont applicables aux salariés du service où ils sont transférés dans un CISSS, un CIUSSS ou un autre type d'établissement public de la région, selon le cas, et ce, tant pour les matières locales que nationales.

Toutefois, dans le cas où des salariés sont transférés dans un CISSS ou un CIUSSS en fonction de

responsabilités anciennement dévolues aux agences et reprises par ce CISSS ou CIUSSS et qu'ils n'intègrent pas un service existant, l'unité (ou les unités) de négociation visée(s) est (sont) maintenue(s) jusqu'à l'accréditation d'une association de salariés pour représenter les salariés des nouvelles unités de négociation, postérieurement aux négociations nationales.

## Remplacement des salariés

Compte tenu que la réorganisation des unités de négociation se fera après les négociations nationales, l'article 174\* prévoit que les salariés mis à pied bénéficiant de la sécurité d'emploi d'un CISSS ou d'un CIUSSS seront réputés faire partie de l'unité de négociation de la catégorie dans laquelle un poste est à pourvoir au sein du CISSS ou du CIUSSS. Cette disposition est en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2015 jusqu'à la date d'accréditation de l'association de salariés pour la nouvelle unité de négociation. Cette disposition a pour but de faciliter le remplacement des salariés dans leur établissement, même s'ils font partie d'unités de négociation différentes d'une même catégorie de personnel. Elle permet que la procédure de remplacement dans l'établissement prévue aux conventions collectives soit appliquée à cette situation. Cela n'empêche

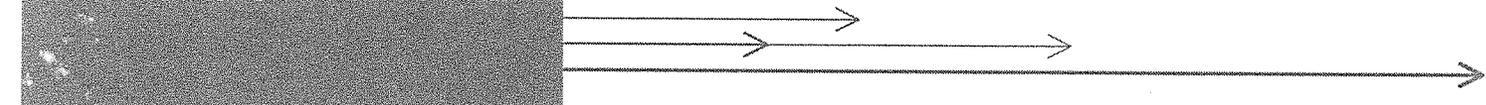
aucunement le recours à la procédure de remplacement dans la localité s'il y a lieu de remplacer un salarié mis à pied qui bénéficie de la sécurité d'emploi dans un autre établissement dans le cas où il n'y a pas de remplacement possible dans son établissement. S'il y a lieu d'appliquer la procédure de remplacement dans la localité, les dispositions particulières prévues à cette procédure s'appliquent, par exemple le remplacement dans un rayon maximum de 50 km. Rappelons toutefois que cette limite n'existe pas dans la procédure de remplacement dans l'établissement. À ce propos, les principes de saine gestion commandent d'éviter les déplacements au-delà de 50 km. Le Ministère entend assurer une vigie particulière à cet égard.

\* Dans le projet de loi, cet article réfère au numéro 144.3.

## Bénéfices accumulés

Comme le lien d'emploi n'est pas rompu entre les établissements qui sont fusionnés ou regroupés et les nouveaux CISSS ou CIUSSS, il n'y a pas de raison pour que les bénéfices accumulés ne soient pas honorés, dans le respect des conventions collectives. Il en est de

même de la reconnaissance des bénéfices accumulés par un salarié d'une agence par l'établissement dans lequel il est transféré. Les établissements fusionnés ou regroupés devraient fournir ces informations au nouveau CISSS ou CIUSSS.



## Processus de sélection des PDG, PDGA, DRF et DRHCAJ

- Les entrevues de sélection pour les postes de PDG sont terminées et le ministre fera l'annonce des nominations sous peu.
- Les entrevues de sélection pour les postes de PDGA auront lieu dans la semaine du 9 mars 2015.
- Les entrevues de sélection pour les postes de DRF et DRHCAJ auront lieu dans les semaines du 16 et du 23 mars 2015.

## L'optimisation des services de santé publique

La Loi modifiant la réorganisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales nous amène à diminuer les budgets régionaux de santé publique de 23,7 M\$. Lorsqu'elle est rapportée à l'ensemble des dépenses du programme-services, la diminution budgétaire est de l'ordre de 7,3 %.

La contribution régionale à la cible d'optimisation a été calculée en deux phases. D'abord, une première compression de 10 % a été appliquée de manière à resserrer l'offre de service de santé publique autour des fonctions essentielles, pour une économie de 2,4 M\$. Ainsi, à titre d'exemple, les activités liées à l'organisation et à l'évaluation des soins et des services, qui relèvent d'autres secteurs d'activité, cesseront le 31 mars 2015. Ensuite, la somme restante de 21,3 M\$ a été répartie en considérant la richesse relative des différentes régions du Québec.

L'optimisation des services de santé publique, alimentée par le nouveau Programme national de santé

publique (PNSP) à venir en avril 2015, doit respecter les orientations générales suivantes :

- Optimiser les processus de travail et prioriser les services administratifs comme première cible de diminution budgétaire.
- Resserrer l'offre de service de santé publique autour des interventions les plus pertinentes, et ce, en cohérence avec les travaux de révision du PNSP.
- Organiser et réaliser certaines activités sur une base nationale ou suprarégionale, pour plus d'efficacité.
- S'assurer également de l'efficacité de toutes les activités de santé publique, en considérant les avantages que représente l'intégration des ressources régionales et locales dans un même établissement.

Enfin, l'application concrète de la cible régionale d'optimisation doit se réaliser au cours de l'année financière 2015-2016, à l'intérieur des CISSS et des CIUSSS.

## Identification visuelle des nouveaux établissements à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 en vertu du PIV

Le Ministère vous informe que les règles relatives au Programme d'identification visuelle (PIV) auxquelles seront assujettis les nouveaux établissements seront établies à la suite des travaux en cours au Secrétariat du Conseil du trésor, l'organisme responsable de ce programme. Ces règles concernent la papeterie,

la signalisation intérieure et extérieure et l'identification visuelle des publications. Ainsi, avant ou après le 1<sup>er</sup> avril, les établissements sont invités à maintenir le *statu quo* dans ce domaine et à ne rien changer ni initier avant d'avoir eu les instructions du Ministère.

Pour toute question sur l'information contenue dans ce numéro, contactez votre direction des ressources humaines qui pourra vous fournir des explications supplémentaires.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015  
Bibliothèque et Archives Canada, 2015  
ISSN 2368-8491 Au fil de la Réorganisation (en ligne)

**NDLR** L'information contenue dans le présent bulletin est fondée sur les dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. Seul le texte officiel de la Loi fait foi.